

Gestion des affaires publiques

LA COUR REFAIT

SES COMPTES

- Cices : la foire aux faux diplômes
- La Sncs, la Sogem et la Sones, les plus grosses débitrices de l'État
- Tour des Mamelles : la Cour corrige la Cdc



Pages 6&7

TAMBACOUNDA Sidiki au commandement de la Zone militaire no 4 «Je promets que des réponses concrètes vont être apportées à toutes vos doléances»

Le ministre des Forces armées, en compagnie du chef d'état-major général des Armées, a rendu visite hier aux militaires de la Zone militaire no 4. Sur place, Me Sidiki Kaba a assuré que des réponses concrètes vont être apportées à toutes les questions soulevées par les autorités militaires pour mieux faire face aux défis auxquels ils font face dans cette zone stratégique.

Par Abdoulaye FALL (Correspondant)

Me Sidiki Kaba, flanqué du Chef d'état-major des armées (Cemga), a rencontré hier les

militaires de la zone sud-est basés au camp Mamadou Lamine Dramé de Tambacounda. Une visite pour remonter le moral aux troupes. «Il s'agissait de profiter de l'occasion, en compagnie du Cemga, pour constater de visu la situation du terrain et s'enquérir aussi de l'état social des troupes et de leurs différentes conditions de vie et de travail. J'ai aussi profité pour voir l'état des équipements et des infrastructures», précise-t-il. Sur place, il a écouté le commandant de la Zone militaire du sud-est exposer les doléances de ses hommes. Et il annonce des réponses claires à celles-ci : «Et c'est pourquoi il y aura une bonne prise en compte des préoccupations formulées pour que ces hommes et femmes qui veillent à la sécurité des populations et de leurs biens soient dans de bonnes conditions

d'existence et de travail. Sous peu, des réponses concrètes vont être apportées à l'ensemble des doléances formulées. Cela, pour que le travail puisse se faire comme il se doit.» La Zone militaire n° 4 est très stratégique, vu sa position carrefour avec 4 pays de la sous-région. «Et dans un contexte où il y a une recrudescence des actes terroristes, faire preuve d'anticipation est très fondamental. Il faut qu'on travaille à mettre les troupes dans de bonnes conditions pour pouvoir parer à toute éventualité», déclare le ministre des Forces armées. En tout cas, Me Sidiki Kaba rassure ses hommes : «Les dispositions sont prises en ce sens. Déjà, les forces de défense du pays ont mené un grand rôle dans la lutte contre le grand banditisme, les crimes transfrontaliers, le trafic de bois et de faux médicaments, entre autres. Aujourd'hui que la volonté du

FATICK Elargissement de la carte préscolaire Racines d'enfance construit une 10e école maternelle au Sénégal

Après Ndoss Mbadiock, Diagane Barka, Sanghai dans la région de Fatick, Koumbal dans celle de Kaolack, Keur Assane Ndiaye dans la région de Thiès, Saal, Kouar, Sinthian et Wassadou dans la région de Tamba, Sobème est la dixième localité du pays où l'Ong française Racines d'enfance a érigé et équipé une école maternelle publique. L'infrastructure implantée dans ce village de la commune de Diarrère et qui a coûté quelque 36 millions de francs Cfa a été inaugurée mardi dernier par les autorités.

Par Dioumacor NDONG (Correspondant)

La carte préscolaire est en train d'être densifiée dans l'académie de Fatick avec l'inauguration mardi dernier, à Sobème, commune de Diarrère, d'une école maternelle publique flamboyante neuve. Cette infrastructure d'un coût d'un peu plus de 36 millions de francs Cfa est la quatrième construite et entièrement équipée dans la région de Fatick, la dixième du genre à l'échelle nationale, par l'Ong française Racines d'enfance. Elle est constituée de trois salles de classe séparées, d'une cuisine, d'un préau, de toilettes, d'un bureau du directeur et offre ainsi toutes les commodités pour une éducation de qualité des enfants ; d'ou

le sentiment de joie et de fierté légitime pour la directrice générale de l'Agence nationale de la Petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp) et non moins maire de la commune de Diarrère. Elle a laissé entendre lors de la cérémonie d'inauguration que ce bel édifice marque un tournant décisif dans l'amélioration des conditions de prise en charge de la petite enfance dans cette localité. S'adressant aux généreux donateurs envers qui elle n'a pas tari d'éloges, Thérèse Faye Diouf d'ajouter : «En choisissant d'investir dans la petite enfance par la construction de structures pour le Développement intégré de la petite enfance (Dipe), vous donnez aux enfants de Sobème et des autres localités que je viens de citer une chance réelle pour consolider leur identité propre et éclore leurs différentes potentialités psychomotrices, intellectuelles et sociales», a-t-elle fait savoir. En indiquant par ailleurs que cette infrastructure va non seulement contribuer à corriger les disparités longtemps notées en termes d'accès équitable aux services de Dipe, mais aussi permettre d'atteindre l'objectif du gouvernement de 68,8% de couverture en matière de préscolarisation à l'horizon 2030.

Pour sa part, la présidente de Racines d'enfance a invité les bénéficiaires «à faire vivre et à faire prospérer» ladite infrastructure. «N'oubliez pas que de votre réussite dépend aussi la nôtre ! Si nous réussissons ici, nous pourrions continuer ailleurs d'accompagner d'autres enfants», leur a signifié Mme Patricia Perpetch Mowbraye. Dans le même ordre d'idées, le

directeur de l'Enseignement préscolaire, Ousmane Diouf, qui a fait part de tous les efforts que l'Etat est en train de déployer dans le cadre de la préscolarisation des enfants, a demandé aux populations de Sobème de bien entretenir et de faire bon usage de ce joyau. Non sans se féliciter du fait «qu'en plus de l'élargissement de la carte préscolaire, Racines d'enfance a permis de rendre possible la mise en œuvre de l'approche holistique dans la prise en charge des enfants».

dndong@lequotidien.sn

Téléthon 2020

La Lisca espère récolter 1 milliard

La Ligue sénégalaise contre le cancer (Lisca) espère récolter 1 milliard de francs Cfa lors de son téléthon prévu le 21 février sur la Radiodiffusion télévision sénégalaise (Rts), a annoncé vendredi sa vice-présidente, Dr Sokhna Diagne Ndiaye. Cet argent sera destiné à la prise en charge de plus de 300 dossiers de malades en attente de traitement, a-t-elle indiqué, lors d'une cérémonie de remise d'un don d'1,5 million de francs Cfa par l'Amicale des femmes du ministère de la Culture et de la communication à la Lisca. «Nous sommes retombés dans la même situation que 2018 et les 200 millions de francs Cfa récoltés lors du dernier téléthon organisé en mai 2018 sont épuisés», a fait savoir Sokhna Diagne Ndiaye chargée du Fundraising de la Lisca. «Mobilisons-nous pour nos populations et pour nous-mêmes ! Nous comptons sur tout le monde. C'est cela la solidarité et je pense que les Sénégalais sont solidaires»



La Cour décompte les cafards

Par Sucre-Salé

Les rapports étaient dans les tiroirs de la Cour des comptes. Ils n'ont quand même pas mois. Et pourtant, il y a bien des cafards qui se promènent tout au long des pages. Entre remontrances, réajustements et même poursuites judiciaires... Qu'y a-t-il encore à dire avec cette conférence de presse de la Cour aujourd'hui ? Peut-être bien des explications à ces retards dans la publication. Puisque tous les rapports sont en ligne, après l'audience avec le chef de l'Etat.

chef de l'Etat est de mieux les accompagner avec déjà le relèvement de la Bja et les dispositions prises pour renforcer leurs condi-

tions de travail, c'est sûr que les choses iront mieux», rassure le ministre des Forces armées.

afall@lequotidien.sn

KOLDA A cause de la déperdition scolaire Médina Chérif réclame un lycée

Par El Hadji COLY (Correspondant)

La commune rurale de Médina Chérif réclame un lycée d'enseignement général pour mieux lutter contre les mariages et grossesses précoces. Mamadou Gano, maire de la localité, trouve anormal que les élèves fassent des kilomètres pour s'inscrire et étudier dans un lycée loin de leur commune où ils ont eu le Bfem, leur ouvrant les portes de l'enseignement secondaire. Ainsi loin de leurs parents, ces élèves, surtout les filles, sont exposées aux risques de grossesses et mariages précoces avec leur corollaire, l'abandon des classes. C'est pourquoi le maire porte la parole des populations pour exiger l'érection du Cem de Médina Chérif en lycée pour leur permettre d'étudier jusqu'après le Baccalauréat. Et Mamadou Gano renseigne que dans cette commune rurale, il y a 29 écoles élémentaires qui enregistrent un nombre important d'apprenants. D'ailleurs dans ces écoles, on note encore la présence d'abris provisoires. A côté de ces infrastructures som-

maires, la commune compte un nombre insuffisant d'enseignants pour prendre correctement en charge l'éducation scolaire de ces nombreux enfants. Autant de difficultés qui plombent le système éducatif dans cette commune qui s'étend sur 410 km² et partage ses frontières avec la Gambie et les deux Guinées.

Face à ces difficultés, le Conseil municipal a fait des délibérations permettant à la municipalité d'agir dans la réhabilitation de certaines salles de classe et l'octroi de fournitures scolaires. Ainsi, le maire parle d'investir sur ces enfants et adultes, futurs cadres, qui prendront en charge le développement de toute cette commune minée aussi par l'enclavement. Après le Bfem au Cem de Médina Chérif, les élèves sont partagés entre les lycées de Diaobé et de Mampatim, loin de la garde et de la surveillance de leurs parents. Ainsi, cette demande a été bien perçue du côté de l'inspection d'académie de Kolda alors que Médina Chérif attend la réaction du ministère de l'Education.

ehcoly@lequotidien.sn

a-t-elle lancé à l'Aps.

Parmi les projets de la Lisca, elle a cité la construction d'une salle de chimiothérapie décentralisée à l'hôpital régional de Thiès, une «Maison de vie» à l'hôpital Le Dantec pour l'accueil des accompagnants des malades et des campagnes de sensibilisation, d'information et de prévention. «Thiès est un carrefour. La Lisca a toujours rêvé de décentralisation. Nous voulons construire une salle de chimiothérapie dans cette région pour les malades qui viennent de l'intérieur d'un coût de 100 millions de francs Cfa», a expliqué la vice-présidente qui rappelle que la salle de l'hôpital Le Dantec a été réfectionnée il y a deux ans avec le même coût financier. Selon Dr Sokhna Diagne Ndiaye, le téléthon de 2018 a permis de récolter 198 millions 808 mille 572 francs Cfa.

La Ligue sénégalaise contre le cancer a pris en charge 677 malades pour un montant de 187

millions 866 mille 350 francs Cfa pour des soins de chimiothérapie, de chirurgie, de radiothérapie et de bilan. Dr Ndiaye a annoncé 3 bourses de spécialisation en cancérologie offertes, 17 séances de soutien psycho-social, la réhabilitation de l'Institut Curie de l'hôpital Le Dantec avec une nouvelle salle de chimiothérapie d'un montant de 50 millions F Cfa, la rénovation de la salle d'hospitalisation pour 20 millions F Cfa, la formation au dépistage et traitement de 26 districts sanitaires, 1 026 sages-femmes, le dépistage de 9 630, 13 mille 200 mammographies subventionnées et 1 137 offertes. A cela s'ajoute le don d'appareils de mammographie numérique à l'hôpital Roi Baudouin de Guédiawaye (100 millions F Cfa), de cryothérapie à 28 districts sanitaires (25 millions F Cfa) et 15 vidéo-coloscopes à douze hôpitaux régionaux et trois centres de santé (120 millions F Cfa).

APPEL Après avoir déclaré l'épidémie du coronavirus d'urgence de santé publique L'Oms veut une action mondiale concertée

Face à l'épidémie du coronavirus, l'Oms juge qu'une action mondiale concertée doit être engagée pour améliorer la préparation dans les autres régions du monde. Dans un document, cette organisation qui a salué les mesures prises par la Chine pour combattre cette épidémie annonce l'arrivée prochaine d'une «mission technique pluridisciplinaire de l'Oms qui devrait passer en revue et soutenir les efforts déployés pour enquêter sur la source animale de la flambée».

Par Dieynaba KANE

En déclarant l'épidémie qui sévit en Chine comme une «Urgence de santé publique de portée internationale (Usppi)», l'Organisation mondiale de la santé (Oms) précise qu'elle «doit être comprise dans un esprit de soutien et de reconnaissance

envers la Chine, son Peuple et les mesures que ce pays a engagées en première ligne pour combattre cette épidémie en toute transparence». Saluant les efforts de la Chine pour faire face à cette épidémie, l'Oms souligne que «sur la base des informations actuellement disponibles, le comité ne recommande pas de restreindre les voyages ou les échanges commerciaux». Toutefois, elle juge «qu'une action mondiale concertée doit être engagée pour améliorer la préparation dans les autres régions du monde qui pourraient avoir besoin d'un appui à cette fin». Il est ainsi annoncé l'arrivée prochaine d'une «mission technique pluridisciplinaire de l'Oms, à laquelle participeront des experts nationaux et locaux». Celle-ci, informe l'Oms, «devrait passer en revue et soutenir les efforts déployés pour enquêter sur la source animale de la flambée, le spectre clinique de la maladie, sa gravité et l'ampleur de la transmission interhumaine dans la communauté et dans les établissements de soins, et les mesures prises pour endiguer la flambée». La mission, renseigne-t-elle, «fournira des informations à la communauté internationale afin de compren-

dre la situation et ses répercussions et de mettre en commun l'expérience acquise et les mesures les plus efficaces». Pour l'Oms, «il est important d'étudier la source possible afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de transmission non détectée et de définir les mesures à prendre pour faire face aux risques». De même, il est recommandé de «renforcer la surveillance dans les régions autres que Hubei, y compris le séquençage génomique de l'agent pathogène, afin de déterminer si des cycles locaux de transmission sont en cours». De son côté, l'Oms doit «continuer d'utiliser ses réseaux d'experts techniques pour évaluer comment enrayer le plus efficacement cette flambée à l'échelle mondiale». Et aussi «intensifier son soutien à la préparation et à la riposte, en particulier dans les pays et les régions vulnérables». Le comité de l'Oms qui s'est réuni jeudi dernier «est d'avis qu'il est encore possible d'interrompre la propagation du virus». Pour cela, les pays doivent prendre «des mesures fortes pour détecter rapidement la maladie, isoler et traiter les cas, rechercher les contacts et réduire les contacts sociaux dans une mesure adap-

tée au risque». Dans son document, l'Oms ajoute qu'il est «important de noter que les objectifs stratégiques aussi bien que les mesures de prévention et de réduction de la propagation de l'infection devront être adaptés à l'évolution de la situation».

Selon les chiffres de l'Oms, il est dénombré «7 711 cas confirmés et 12 mille 167 cas suspects à travers le pays. Parmi les cas confirmés, 1 370 sont des cas graves et 170 sont décédés». Hors de la Chine, 83 cas ont été dénombrés dans 18 pays. A noter

que parmi eux, «seuls 7 ne sont pas rendus en Chine». L'Oms renseigne que la «transmission interhumaine a été constatée dans 3 pays autres que la Chine». L'un des cas est considéré comme «grave». Informant qu'il y a une transmission interhumaine à l'extérieur de Wuhan et à l'extérieur même de la Chine, l'Oms reconnaît «qu'il subsiste encore de nombreuses inconnues» avec notamment les cas signalés dans cinq régions de l'Oms en un mois.

dkane@lequotidien.sn

Pour prévenir l'épidémie de coronavirus L'Ooas mise sur une collaboration entre les Etats

Par D. KANE

Consciente du risque élevé de l'épidémie du coronavirus, l'Organisation ouest africaine de la santé (Ooas), une institution de la Cedeao en charge de la santé, appelle à une collaboration entre les Etats membres. Dans un communiqué, cette organisation estime qu'il est «essentiel que tous les pays collaborent entre eux pour prendre des mesures de précaution, car des cas peuvent apparaître dans n'importe quel pays en raison de voyages internationaux». L'Ooas soutient ainsi «les recommandations de l'Oms aux pays concernant la surveillance active, la détection précoce, l'isolement, la gestion des cas et la recherche des contacts pour empêcher la propagation de cette épidémie». Dans son document, l'Ooas informe qu'elle «assure la coordination avec les Etats membres pour partager des informations en temps réel sur l'épidémie, améliorer la communication entre les pays et renforcer la capacité de surveillance des pays, notamment la détection précoce des cas suspects par la surveillance par caméra thermique aux frontières internationales». Elle informe également avoir mis en place «un réseau régional de laboratoires pour permettre aux Etats membres d'accéder aux équipements de diagnostic biologique rapide et dispose d'une équipe régionale d'intervention rapide qui sont en état d'alerte pour aider les pays si nécessaire».

dkane@lequotidien.sn

Prise en charge des éventuels cas de coronavirus

Le ministère de la Santé renforce son dispositif de veille

Par Babacar Guèye DIOP

Le Sénégal prend ses dispositions pour prendre en charge d'éventuels cas de coronavirus. Dans une note de service publiée hier, le directeur de Cabinet du ministre de la Santé et de l'action sociale a désigné les structures sanitaires pour la prise en charge des personnes qui seraient exposées. Il s'agit de la Clinique des maladies infectieuses de Fann, l'hôpital Principal de Dakar, l'hôpital général Idrissa Pouye et l'hôpital Aristide Le Dantec. Ce dispositif vient en appoint à ceux installés à l'Aibd, au port de Dakar et dans les postes fronta-

liers.

Dans la note, il est demandé à toutes les structures sanitaires publiques, parapubliques et privées d'alerter en urgence la direction de la Prévention. D'abord, est concernée par cette mesure «toute personne ayant voyagé ou séjourné dans un pays en épidémie de coronavirus et qui présente au cours des 14 jours après son retour des signes cliniques incluant une fièvre supérieure ou égale à 38 degrés et de la toux».

Il en est de même pour les malades «sans autre étiologie identifiée pouvant expliquer sa pathologie». Ensuite, figure

dans le lot «tout contact d'un cas confirmé (famille, soignants...) ayant présenté dans les 14 jours après le dernier contact une infection respiratoire aiguë, quelle que soit sa gravité». Le ministère de la Santé informe que la régulation pour le transfert d'éventuels cas est sous la responsabilité du Samu national. Plus de 9 000 cas de coronavirus sont répertoriés dans le monde. L'épidémie a déjà tué plus de 200 personnes dont l'écrasante majorité se trouve en Chine. Avant-hier, l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a déclaré le coronavirus «urgence mondiale».

bgdiop@lequotidien.sn

Riz impropre à la consommation

Plus de 150 t saisies à la rue Tolbiac

C'est une belle moisson. Selon le Bureau des relations publiques de la Police nationale, «le commissariat de Rebeuss, exploitant depuis plusieurs jours une information faisant état d'un vaste réseau de reconditionnement et d'écoulement de riz impropre à la consommation à la rue Tolbiac, sise à Dakar, a interpellé dans la nuit du 30 au 31 janvier 2020 six individus et procédé à la saisie de plus de 150 tonnes de riz impropre à la consom-

mation, en instance de reconditionnement en vue de sa réintroduction dans le marché». Il rappelle que la «poursuite des investigations a permis également la saisie, dans le marché local, d'environ cinquante tonnes de riz reconditionné vendu entre 6 000 et 10 mille F Cfa le sac. Tous les services impliqués ont été saisis, une enquête ouverte et le procureur de la République informé».

Remise d'actes d'attribution de parcelles aux syndicalistes

Le gouvernement tente de calmer le G7

Le ministre de l'Urbanisme, du logement et de l'hygiène publique, Abdoul Karim Fofana, a rencontré hier les secrétaires généraux du G7. Lors de cette séance de monitoring sectorielle, le ministère de l'Urbanisme a procédé à la remise d'actes d'attribution de parcelles aux différents syndicats. Une satisfaction et un soulagement pour les enseignants.

Selon un communiqué du ministre du Suivi du Pse, chargé du monitoring des accords de 2018, M. Fofana leur a suggéré «des substitutions de terrains pour tous les sites qui présentent des blocages liés à la libération des emprises. Des cas qui ont été

notés au niveau de Tivaouane, Ziguinchor, Lac Rose, Kaolack...» et a annoncé que la «mise à disposition de parcelles non viabilisées issues du protocole de 2011 fera l'objet d'une application diligente au nom de la continuité de l'Etat».

Par ailleurs, informe M. Kanté, «il a été décidé la mise en place d'une commission paritaire entre les services de l'Urbanisme et le G7 sous la supervision du Cabinet du ministre en charge du Suivi du Pse qui se réunira tous les quinze jours». Tout comme les «rencontres sectorielles avec les autres départements concernés» qui sont annoncées pour la semaine prochaine.

Autoroute à péage

Le Gabon prêt à dupliquer «l'expérience sénégalaise»

Par Alioune Badara NDIAYE

Le président de l'Assemblée nationale du Gabon Faustin Boukoubi, accompagné de son ambassadeur à Dakar, a visité vendredi les installations de l'autoroute de l'avenir au poste de péage de Rufisque. C'est d'ailleurs l'ambassadeur Régis Onanga Ndiaye qui a porté la parole du chef du Parlement au micro des journalistes. «Je ne suis pas impressionné parce je suis un résident local, mais en bon Africain, je dis que l'expérience sénégalaise mérite d'être connue, découverte et surtout partagée, notamment dans le

cadre de tout ce qui peut constituer des éléments de coopération Sud-Sud», a relevé M. Ndiaye. «Les investissements que nous découvrons ici au Sénégal n'ont rien à envier à ce que je vois en Europe», a-t-il poursuivi dans son éloge aux installations visitées. Et sur l'objet de la visite, il a dit : «Venir voir ce que nos frères sénégalais ont réalisé afin de nous en inspirer pour réussir des investissements de la même mesure chez nous au Gabon.» Le vœu le plus ardent de la délégation conduite par Faustin Boukoubi est ainsi de voir cette belle expérience être dupliquée au Gabon. «Si

Eiffage a pu apporter le développement ici au Sénégal, il faut bien que d'autres puissent s'en inspirer. Ce qui est le cas dans beaucoup d'exemples et le Gabon n'exclut pas de venir apprendre, découvrir et puis voir dans quelle mesure, dans un avenir proche, travailler ou avec le groupe Senac ou avec Eiffage ou avec d'autres partenaires au développement», a fait savoir M. Ndiaye qui a dans la même veine exhorter le directeur de Senac Sa à visiter son pays pour «un début de solution» au vœu de voir Libreville disposer d'une pareille infrastructure.

abndiaye@lequotidien.sn

HORIZON Marie Madeleine Diouf, créatrice de mode de la marque NuNu Design by Dk «Faire vivre nos économies à travers les matières d'ici est primordial»

«Fadiidi», l'exposition de Marie Madeleine Diouf, créatrice de mode de la marque NuNu Design by Dk, s'est achevée hier sur une note très festive, mais aussi sur une autre plus commémorative avec la projection de «Mossane» de la première réalisatrice sénégalaise Safi Faye. Une célébration de la culture sérère autour de l'héritage de la créatrice, originaire de Fadiouth.

Votre exposition à l'Espace Vema s'intitule Fadiidi. Qu'est-ce que ce terme signifie et qu'est-ce qu'il représente ?

Fadiidi est un mot sérère qui veut dire «bienvenu». C'est un concept d'exposition de photographies noir et blanc et de textiles africains. C'est une exposition qui tourne autour de la photographie en pays sérère, notamment à Joal Fadiouth. Et on a essayé de proposer en scénographie le textile qui a été porté sur ces photos.

Il y a des photos sur les murs, des objets anciens. D'où vient tout ça ?

Les photos, ce sont celles de famille que je collectionne depuis 5 ans. Les objets, je les collectionne depuis deux ans pour reconstituer des espaces des années 40 jusqu'aux années 80. Il y a beaucoup d'articles de ma famille que j'ai récupérés soit de mes grands-parents soit de ma mère et qui ont forcément une signification comme la canne que vous avez au *penc* (place publique), la valise de ma grand-mère, le *bayou* (commode) qu'on retrouve dans le salon, le fauteuil qui était à la maison quand je suis née.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire revivre cette époque ?

C'est un devoir de mémoire de revisiter, de beaucoup plus mettre en valeur ce qui s'est passé pendant ces années et de pouvoir les reconstituer pendant cette exposition.

Vous êtes styliste, et donc les étoffes sont un élément important de l'exposition. Il y a des étoffes particulières au pays sérère que vous avez voulu mettre en valeur...

Ce qui appartient réellement au pays sérère dans l'exposition, c'est le pagne tissé, le *tiwan*. Ce sont des pagnes tissés à Joal Fadiouth et qui sortent pendant les naissances, les décès, les grandes cérémonies. Pour ce qui est des matières teintées, on les trouve dans beaucoup de pays africains où cette matière est utilisée. Que ça soit l'indigo lourd ou léger, ce sont des pagnes qui reviennent toujours pendant les cérémonies.

Votre griffe, c'est un peu ce genre de tissus traditionnels...

NuNu Design fait de la recherche de matière. Quand on sort une collection, on essaie de raconter l'histoire des Peuples à travers leur textile. On en fait beaucoup de choses. On a présenté ces étoffes au défilé le jour de l'ouverture de l'exposition sur des modèles anciens que nos

grands-parents ont portés. On en fait des *snoods* pour le froid doublés avec de la laine. On en fait des tee-shirts, des hauts. On peut l'utiliser sur beaucoup de modèles, des robes, des vestes et des manteaux aussi.

C'est une matière qui se prête bien à ce que vous voulez faire...

C'est du coton tissé, même si on ne trouve plus beaucoup de coton au Sénégal pour pouvoir le transformer. Il reste encore trois tisserands dans toute Fadiouth. C'est un métier qui a tendance à disparaître. Le métier de tisserand, c'est l'héritage de beaucoup de Peuples. Du coup, il nous en reste un peu dans nos villages et ils continuent à tisser des modèles authentiques, destinés soit au commerce ou aux cérémonies.

Et quand vous présentez ce genre d'étoffes sur des défilés internationaux, comment cela est accueilli ?

Le mot qui revient tout le temps, c'est authentique. Mais derrière ce côté authentique de

ce que nous proposons, faire vivre nos économies à travers les matières d'ici est primordial pour notre développement. C'est la raison pour laquelle on s'efforce à utiliser nos matières que l'on retrouve ici même.

Ces dernières années, on constate comme un retour vers ces matières traditionnelles. On les porte de plus en plus et vous êtes quelque part à la pointe de ce mouvement...

On prend ce qui nous appartient en fait. C'est à nous de préserver cet héritage, mettre en valeur ce que nous produisons, faire vivre nos économies et faire ce qui nous ressemble.

Vous-même, quand vous utilisez ces tissus, les faites-vous teindre par des femmes d'ici ?

Pas forcément des femmes du Sénégal. Je sais que j'ai des teinturières qui sont à Freetown, en Sierra Leone, une partie à Banjul, la Guinée pour l'indigo. Il y a des lourds qui me viennent de Mopti. Et là, on va commencer à travailler avec une teinturière de Ziguinchor qui est justement venue assurer la formation au cours des ateliers et une femme de Guelakh sur des légers. Pour 2020, je cherche encore d'autres matières que je n'ai pas encore trouvées. Je ne sais pas à quoi ça ressemble. Mais pour les croiser, il va falloir se déplacer. Elles nous appelleront et nous répondrons.

Propos recueillis par Mame Woury THIOUBOU



Vous avez aussi proposé dans le cadre de cette exposition Fadiidi des formations en teinture, l'épopée des Guelwars qui est une soirée musicale avec Alibeta. Tout ça, c'est autour de la culture sérère...

C'est autour de Fadiidi. On a voulu, le commissaire Wagane Guèye et moi, que cette exposition soit dynamique. Proposer un atelier de teinture nous permet de faire un partage de savoir-faire avec des femmes qui nous viennent soit de Ziguinchor ou de Guelakh, de montrer à toutes ces personnes la chaîne de production, comment l'indigo que l'on porte est travaillé, le processus qui aboutit à ce produit. C'était deux ateliers très intenses sur deux week-ends et

c'était de très beaux moments de partage.

Est-ce que le fait d'aller chercher le tissu aussi loin qu'en Sierra Leone n'explique pas quelque part que vos modèles soient trop chers pour certaines franges de la population ?

Quand vous voyez le processus pour avoir un pagne en indigo, et je conseille à toutes ces personnes qui disent que c'est cher de voir comment c'est réalisé. Il y a beaucoup de travail de couture à la main, de patience avant de sortir les motifs et les passer à la teinture 3 ou 4 fois pour avoir ce bleu nuit qui est l'indigo. C'est long et difficile. Ne serait-ce que par respect pour tous ces artisans qui font ce travail, je pense que ça vaut largement son prix.

Nouvel album de Daara J Family

«Yaamatele» interroge le monde

Le groupe de rap sénégalais Daara J Family vient de sortir «Yaamalele», un nouvel album militant, anticapitaliste et pro-écologie dont les messages sur la déshumanisation du monde interrogent sur l'avenir de la planète pour mieux mettre les humains devant leurs responsabilités.

«Yaamatele, c'est un personnage comique d'un dessin animé des années 1980, Onze pour une coupe : un robot, avec une grosse télé à la place du ventre. Depuis, dans le jargon de rue, au Sénégal, on utilise son nom pour désigner les personnes droguées à leurs écrans – télé, ordinateurs, téléphones portables. Notre titre-parabole dénonce cette addiction», explique Ndongo D, un des deux rappers de ce groupe, dans un entretien publié sur le site *Rfi musique*. «Aujourd'hui, tout est tellement digitalisé qu'on en perd notre humanité. Parfois dans une maison, un membre de la famille regarde la télé dans la chambre, l'autre dans le salon... Et pour communiquer, ils s'envoient des sms. Les gens passent tant de temps agglutinés à leurs écrans, qu'ils en oublient de vivre», ajoute Faada Freddy, qui pointe le risque de «devenir insensible à tout». Ndongo D renchérit : «Même les grands-pères, dans les villages les plus

reculés, possèdent ces outils numériques. Désormais, ce ne sont plus les politiciens qui gouvernent le monde, mais Facebook ou WhatsApp. D'ailleurs, les réseaux sociaux s'imposent comme des armes politiques puissantes, dont se sont servi Trump ou Bolsonaro pour arriver au pouvoir.»

Faada Freddy, la nostalgie de l'arbre à palabres et du thé brûlant

Le propos n'est pas de «demander aux jeunes d'abandonner leurs smartphones, mais d'adopter un recul critique face aux contenus», selon Ndongo D, «déjà en 2012, on avait sorti ce titre, Niit (qui signifie «observer de près avec une torche») et nous avons tourné le clip dans la plus grosse décharge de Dakar». «Au Sénégal, il commence à y avoir une fragile prise de conscience. Quelques hom-



mes politiques – un ou deux sur dix – dont le ministre de l'Hygiène publique, tâtonnent pour trouver des solutions écologiques», observe-t-il, en plus d'autres initiatives, «des mouvements comme Sénégal ney set («Que le Sénégal soit propre») avec lequel nous collaborons».

Depuis vingt ans et leurs débuts, «ce qui a changé et s'est empiré, c'est cette maladie qui ronge le monde : la globalisation et le capitalisme mondial. Aujourd'hui, la valeur d'un être humain se mesure à son compte en banque, son bonheur, son sourire posté sur Instagram. Nous sommes aussi dans une ère de l'ultra-communication qui peut friser le mensonge», indique Faada Freddy. Pour cet album composé entre Kinshasa, Paris et Dakar, le

duo dit être sorti de sa zone de confort en s'inspirant notamment de la rumba. «On a effectué un travail de recherche : comment faire pour que nos musiques parlent aux nouvelles générations sans tomber dans la copie de la tendance par nature éphémère?», dit Ndongo D. «En gros, résume Faada Freddy, on a forgé une musique équilibrée, qui garde ses racines. Je convoque souvent la métaphore de l'arbre : quand les «temps» viennent, les feuilles changent, mais les racines demeurent toujours, qu'importe les saisons. Et puis, même si on travaille énormément sur nos lyrics et la musique, on essaie aussi de se laisser porter par la vibe, de ne pas tout contrôler, pour recevoir la magie de l'univers.»

Aps

MANIF' Enorme foule entre l'Ucad et la Médina

Les étudiants dopent *Noo lank*

Le collectif *Noo lank* a mobilisé hier et son passage à l'Université a été fructueux. Mais cette manifestation n'a pas été un fleuve tranquille puisqu'ils ont subi des jets de pierres depuis le campus social de la part d'individus non identifiés. Mais déterminé à obtenir gain de cause, le collectif promet de marcher vers le Palais si leurs requêtes ne sont pas prises en compte par l'Etat.

Par Justin GOMIS

Il est 15h passées de 20 minutes quand les membres du collectif *Noo lank* ont commencé à appeler les étudiants à sortir du campus pour les rejoindre. «*C'est le combat des étudiants, sortez !*», a lancé Malal Talla dit Fou Malade devant la petite porte du campus social. Par moments, il demande au chauffeur du camion de la sonorisation d'orienter les haut-parleurs vers le campus afin que les étudiants puissent entendre son appel. «*Le combat de la citoyenneté doit être transmis de la meilleure des manières. "Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir"*», cite-t-il Frantz Fanon pour séduire les pensionnaires de Cheikh Anta Diop. A peine a-t-il fini de tenir ces propos annonçant le début de la procession que les éléments de la police, bien armés, ont longé les deux voies. La foule qui se formait petit à petit a commencé à émettre des sifflets et des klaxons, entonnant des slogans hostiles au régime en place. Et c'est le moment choisi par certaines personnes non identifiées pour lancer des pierres à partir de l'Université du côté du pavillon des filles. C'est la débandade. Des marcheurs piqués au vif par cette provocation voulaient apporter la riposte. Mais les responsables de *Noo lank* les en ont dissuadés. Les Forces de l'ordre inter-

viennent pour ramener le calme. Mais il n'était que de courte durée, car une pluie de pierres en provenance du campus continue de tomber dans une foule compacte qui s'ébranle vers la Médina. Les marcheurs veulent les déloger de leur cachette. Mais c'est encore l'appel au calme qui les dissuade. Selon Ousmane Guèye, étudiant à la Faculté des sciences et techniques, ces personnes tapies dans l'ombre ne sont pas des étudiants. Il y voit «*la main des politiciens qui ont certainement payé des gens pour faire ce travail*».

Noo lank rouge de colère

Malgré ces incidents, le collectif *Noo lank* a réussi une grande mobilisation avec une masse d'étudiants qui ont grossi les rangs. C'était d'ailleurs la raison du choix du point de départ de l'Ucad. Certains manifestants étaient habillés en tee-shirts rouges tandis que d'autres arboraient des brassards de la même couleur. Un marcheur a agrafé sur son tee-shirt des bons de coupure d'électricité. «*Ce sont des bons de coupure que la Senelec m'a envoyés*», précise-t-il. Abondant dans le même sens, une dame crie de toutes ses forces : «*L'électricité a augmenté. Moi je payais 16 mille francs. Ma dernière facture s'élève à 30 mille francs.*» Un autre manifestant a imprimé sur son maillot «*Macky Sall dictateur !*



Libérez Guy Marius Sagna !». Arrivés au point de chute, le rond-point de la Médina, les membres du collectif *Noo lank* ont fait des déclarations les unes plus incendiaires que les autres. «*Nous sommes des étudiants. Nous savons que nous ne payons pas de l'électricité à l'Université, mais nous sommes là pour nos parents. Nous ne sommes pas des corrompus comme eux*», fulmine Pape Abdoulaye Touré. Un autre ajoute : «*Si vous voulez libérer Guy Marius Sagna, il faut aller jusqu'au Palais. Le palais de République n'appartient à personne. Donc, on ne doit pas nous empêcher de faire des protestations devant les grilles du Palais. Guy Marius n'a pas fait ce que Mame Mbaye Niang a fait, ce que Aliou Sall a fait.*» Abass Fall, lui, est convaincu que «*si le collectif parvient à réunir 1 million de personnes, il peut aller au Palais présidentiel pour faire libérer Guy*».

Aliou Sané : «On n'aura pas toujours la même patience»

Les personnes âgées ont aussi été remarquées parmi les manifestants. Aliou Seck, un octogénaire, constate que «*le pays va mal*». Il a invité les membres du collectif à poursuivre «*ce combat qui interpelle tout le monde*» car, relève-t-il, les prix des denrées de première nécessité ne cessent de croître à cause de l'augmentation du coût de l'électricité.

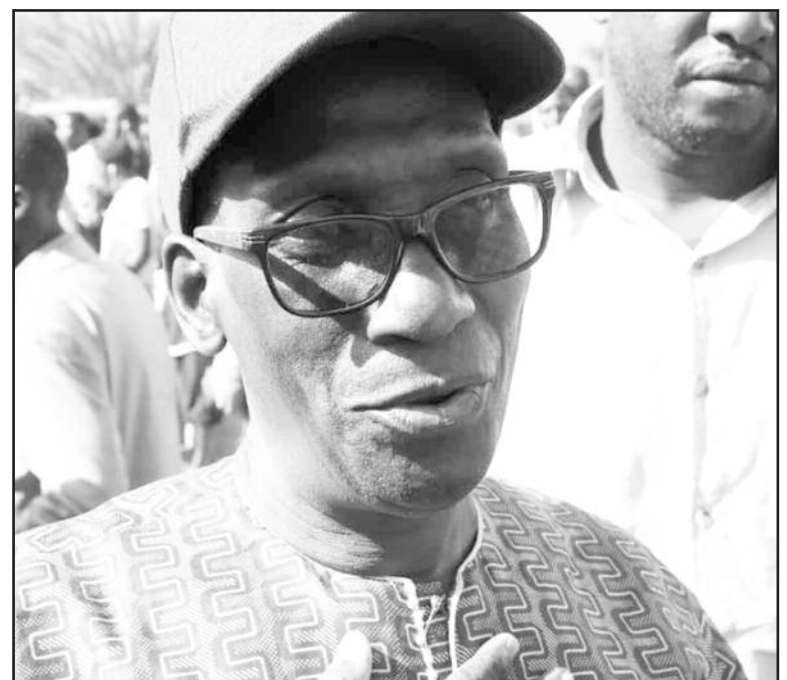
imane@lequotidien.sn

Aliou Sané du mouvement *Y'en a marre* a rappelé qu'il y a des personnes qui ont perdu leur vie pour les étudiants et les populations. Il cite les étudiants Mamadou Diop et Balla Gaye tués tous un 31 janvier. «*Le premier, rappelle-il, se battait contre un 3^{ème} mandat voulu par le Président Wade. Et le second a trouvé la mort en luttant contre les mauvaises conditions des étudiants.*» Après avoir sollicité une minute de silence à l'endroit de ces étudiants, M. Sané a dénoncé «*l'injustice*» que subit Guy Marius Sagna. «*Il est retenu par un pouvoir bandit. Et personne ne pourra nous retenir si nous décidons d'aller au Palais. Nous espérons qu'ils feront une bonne lecture, car*

on n'aura pas toujours la même patience», avertit-il. Mais au-delà de l'électricité, le co-coordonnateur de *Noo lank* a souligné que les prix des denrées de première nécessité ont flambé à cause de l'électricité. «*Le Peuple souffre, les Sénégalais sont fatigués et notre pays est loin d'être démocratique*», a dit Aliou Sané. Le collectif a mis un son de Macky Sall qui invitait les populations à aller déloger Me Wade au Palais. «*Mais aujourd'hui, c'est le même Macky Sall qui interdit la marche devant le Palais. En tout cas, les membres du collectif promettent de défier son autorité s'il ne satisfait pas à leurs demandes*», prévient *Noo lank*.

justin@lequotidien.sn

Mamadou Diop Decroix, membre du Frn «La jeunesse est là en train de se battre et cela est très important»



«*Guy Marius Sagna ne doit pas être en prison. Ce n'est pas sa place. J'ai même entendu le Président dire que celui qui veut aller au Palais n'est pas animé d'une bonne intention. Quand ses camarades et partisans veulent aller au Palais, on les laisse passer, parce qu'ils sont pacifiques. Est-ce qu'il est là-bas pour les siens ? Il (Macky Sall) n'est pas élu pour ses proches et sympathisants,*

mais pour tout le monde. C'est cela la vérité. Maintenant, ce qui m'a rendu fier, c'est que c'est la jeunesse qui s'est donné rendez-vous aujourd'hui. Elle est là en train de se battre et cela est très important. Macky Sall a intérêt à laisser la démocratie respirer dans notre pays. On est aujourd'hui au dialogue, mais le dialogue politique, ce n'est pas pour que les droits des gens ne soient pas appliqués.»

BIGNONA Exclusion de Moustapha Diakhaté

Les Apéristes approuvent la décision de la commission de discipline

Par Ibou MANE

C'est par un communiqué que la délégation départementale de l'Alliance pour la République (Apr) de Bignona a approuvé «*sans réserve*» l'exclusion de Moustapha Diakhaté de cette formation politique. Dans la même foulée, elle a invité l'ensemble des membres du parti présidentiel à la discipline. Ces *Apéristes* ont salué également le

travail de la commission de discipline présidée par leur camarade Abdoulaye Badji, coordonnateur départemental de l'Apr et de *Benno bokk yaakaar* (Bby), pour la «*rigueur*», le «*sérieux*» et la «*diligence*» dont ils ont fait montre dans le traitement de cette affaire. «*Nous devons tous cultiver la concorde et la mobilisation pour davantage soutenir le Président Macky Sall dans son combat de tous les jours*

pour hisser le Sénégal au rang des pays émergents», souligne la délégation départementale. En outre, les *Apéristes* de Bignona renouvellent à leur président de parti leur «*loyauté totale*» et «*engagement indéfectibles fondés sur les valeurs républicaines de solidarité, d'unité, de cohésion, de travail dans un Sénégal de tous, un Sénégal pour tous*».

Exécution des lois de finances

Un Trésor d'informations

Après des années sans publication, le Premier président de la Cour des comptes a remis hier au Président Macky Sall les rapports généraux de 2015, 2016 et 2017. De l'exécution du budget général de 2017 à la gestion du Cices, de la Cdc, du ministère de l'Industrie, de l'Ofor..., les magistrats de la Cour des comptes ont épluché la plupart des sociétés nationales. Comme souvent, certaines ont été rattrapées par la patrouille.

En 2016, les réalisations des recettes se chiffrent à 3 513,22 milliards de F Cfa pour des prévisions (y compris le déficit) de 3 197,51 milliards, soit une plus-value nette de 315,71 milliards. Les réalisations des dépenses s'élèvent à 3 453,41 milliards pour des prévisions de charges de 3,197 milliards F Cfa, soit un dépassement de 237,90 milliards. Ainsi l'exécution du budget de la gestion 2016 a fait ressortir un solde global positif de 77,81 milliards, soit une amélioration de 253,92 milliards F Cfa. Le solde budgétaire avait déjà baissé entre 2012 et 2013, passant de 76,92 milliards à 70,75 milliards. Il s'est amélioré entre 2013 et 2015 où il s'est établi à -176,11 milliards. En 2016 cependant, une nette amélioration a été notée avec un solde positif de 77,81 milliards F Cfa.

En ce qui concerne la loi des finances rectificatives de 2016, les ressources s'élevaient à 2 665,61 milliards F Cfa et les charges à 3 197,51 milliards, maintenant le déficit prévisionnel à 531,90 milliards F Cfa. Avec la présentation adoptée par le Mefp, les tableaux d'équilibre de la Lfi et de la Lfr affichent un solde global nul. Or cette pratique masque le véritable déficit budgétaire prévisionnel s'élevant à 531,90 milliards dans la Lfi et dans la Lfr.

Si cette présentation pouvait être fondée sur l'article 5 de la loi organique n° 2001-09 du 15 octobre 2001, classant les produits des emprunts à moyen et long terme dans la catégorie des ressources budgétaires, elle ne peut plus être juridiquement défendue depuis l'entrée en vigueur de la loi du 8 juillet 2011 relative aux lois de finances qui prévoient, à son article 44, un tableau de financement récapitulant les prévisions des ressources et les charges de trésorerie. Selon le Mefp, «la présentation du tableau d'équilibre de la Lof de 2011 comme indiqué est en expérimentation

dans le cadre de l'application progressive des réformes budgétaires telle qu'optée par les autorités». Il rappelle que les lois de finances préparées jusqu'ici l'ont été sous le régime de la Lof de 2011 qui n'a pas défini un modèle de présentation du tableau d'équilibre à l'image de la Lof de 2011.

Selon la Cour, au-delà de la transparence budgétaire souhaitée à travers la mise en exergue du déficit budgétaire, il y a lieu de souligner que la comptabilisation des recettes budgétaires, des emprunts intérieurs d'un montant de 757,7 milliards, soit 25,63% des recettes internes, a fortement influé sur le solde d'exécution de 2016.

Un solde réalisé global de 77,81 milliards F Cfa composé d'un solde du budget général pour un montant de 92,72 milliards et d'un solde des comptes spéciaux du Trésor pour un montant de -14,91 milliards F Cfa.

Concernant le budget général, sur des prévisions rectifiées de 3 099,76 milliards F Cfa, les recettes ont été exécutées à hauteur de 3 423,50 milliards F dont 2 956,17 milliards pour les ressources dont le Trésor est comptable assignataire et 467,33 milliards de F Cfa pour les financements extérieurs. Prévu pour un montant de 3 099 milliards, les dépenses ont été exécutées à hauteur de 330,78 milliards dont 2 863,45 milliards par le Trésor et 467,33 milliards par les partenaires extérieurs.

Le solde de l'exécution du budget général qui était de 65,77 milliards en 2012 s'est dégradé en 2014 et 2015 où le déficit a atteint respectivement 103,19 et 159,80 milliards. Par contre en 2016, une nette amélioration a été constatée avec un solde excédentaire de 92,72 milliards.

S'agissant des comptes spéciaux du Trésor, les prévisions des ressources et de charges s'établissent à 97,75 milliards. A l'exécution, les recettes de 89,72 milliards ont été enregistrées alors que les dépenses ont été arrêtées à 104,63 milliards ; d'où un solde négatif de 14,91 milliards. Les recettes effectives du budget général pour la gestion 2016 s'élèvent à 3 423,50 milliards, soit 2 956,17 milliards de recettes internes et 467,33 milliards de recettes externes.

Les réalisations de recettes du budget général dépassent les prévisions de 323,74 milliards. Cette plus-value concerne aussi bien les recettes internes pour 290,41 milliards que les recettes externes pour 33,33 milliards.

La Sncs, la Sogem, la Sones sont les plus grosses débitrices

Ainsi sur la période 2012-2016, les recettes effectives sont passées de 2 341,47 milliards contre 3 423,50 milliards, soit une augmentation de 46,21%. Toutefois en 2013, on note une baisse d'un montant de 39,89 milliards F Cfa. Alors que les recettes internes du budget s'élèvent à 2 956,17 milliards.

De manière globale, les recettes internes ont été exécutées à 110,89%. Toutefois, une analyse par catégorie de recettes révèle une situation disparate.

En effet, les dons, les programmes et les emprunts, les recettes exceptionnelles et les recettes fiscales ont enregistré des plus-values avec des taux respectifs de 202,43%, 142,18% et 100,38 %. En revanche, pour les remboursements de prêts rétrocédés et les recettes non fiscales, des moins-values ont été constatées avec des taux d'exécution de 83% et 74,45%. En 2016, le montant des remboursements des prêts était de 2,49 milliards, soit un taux de 83%. La situation des prêts rétrocédés révèle au 31 décembre 2015 un encours de 108,57 milliards de F. Sur ce montant, seuls 12,21 milliards ont été recouverts durant la gestion 2012-2016, soit 11,25% et des restes à recouvrer d'un montant de 96,36 milliards ont été constatés.

Dette publique

Sur 21 sociétés bénéficiaires, seules 12 ont procédé à des remboursements durant la gestion 2016. Il est à noter que la Sncs,

Gestion du Cices de 2011 à 2015

La foire aux faux diplômes

Dans les dossiers des personnels, les diplômes présentés par les agents sont des photocopies et certaines d'entre elles ne sont pas légalisées. Dans certains cas, des attestations sont produites, en lieu et place des diplômes, alors qu'elles sont censées être provisoires. Les diligences effectuées ont permis de déceler trois faux diplômes qui concernent :

M. Badara GADIAGA, Responsable de la Régie générale à la DET, matricule 166 : Le diplôme présenté est une photocopie de Brevet de fin d'études moyennes (Bfem) légalisée le 15 septembre 2003 à la commune d'arrondissement de Biscuiterie. Le diplôme porte le n° 11939 de l'année 1998 du centre d'examen du lycée Blaise Diagne. Les investigations effectuées au niveau de la direction des Examens et concours montrent que le n° 11939 de l'année 1998 n'existe pas pour le centre du lycée Blaise Diagne pour lequel 2 173 est le dernier numéro ; que le

n° 11939 de l'année 1998 concerne une autre personne du centre d'examen du lycée Alpha Molo Baldé de Kolda.

M. Oumar NDIAYE, en service à la DEC, matricule 183 : Le diplôme présenté est une photocopie de licence professionnelle n° 356112 délivré par Itecom, au titre de l'année aca-



la Sogem, la Sones sont les plus grosses débitrices. Selon le Mefp, «le faible niveau de remboursement - malgré les diligences effectuées par la Rgt - est dû à la situation difficile que connaissent certaines entreprises». Il ressort également que la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (Cncas) et le Crédit mutuel du Sénégal présentent les soldes négatifs pour les restes à recouvrer sur prêts rétrocédés comme en 2015.

Pour le Mefp, cette situation s'explique par le fait qu'au moment des encaissements des remboursements, les ordres de recettes correspondants n'étaient pas encore émis. Il assure que des démarches sont en cours pour faire établir lesdits ordres de recettes.

La Cour signale que, même pour la gestion 2015, les ordres de recettes relatifs à des soldes négatifs d'un montant de 1 043,6 milliards pour la Cncas et de 75,9 millions pour le Cms ne sont pas encore émis.

Les recettes fiscales ont augmenté de 12,66% entre 2015 et 2016, passant de 1 585,12 milliards à 1 785,81 milliards, sur des prévisions de 1 779 milliards, soit une exécution de 100,38% et une plus-value de

6,81 milliards. Les recettes fiscales ont été recouvrées pour un montant de 1 785 milliards dont 557,93 milliards au titre des impôts directs et de 1 227,88 milliards au titre des impôts indirects.

Ainsi en 2016, avec un taux de pression fiscale de 20,51%, le Sénégal satisfait le critère de convergence qui prescrit un pourcentage supérieur ou égal à 17%.

Enfin, la Cour a constaté que les restes à recouvrer, à la clôture du budget de la gestion de 2015, à la charge de la Rgt, qui s'élevaient à 276,37 milliards n'ont pas été fidèlement reportés à l'ouverture de la gestion 2016. Seuls 167,46 milliards ont été reportés, soit une différence de 108,91 milliards. (...) Le service de la dette publique s'élève à 783,77 milliards pour des prévisions de 595,64 milliards, soit un taux d'exécution de 131,58%. Il est constitué de 221,63 milliards pour la dette extérieure et de 562,14 milliards pour la dette intérieure. Comparé à 2015, le service de la dette publique a connu une hausse de 155,71 milliards. Il est ainsi passé pour la dette extérieure de 411,13 à 562,14 milliards et de 216,93 à 221,63 milliards pour la dette intérieure.

démique 2011/2012, légalisée le 1^{er} février 2013 par la Brigade territoriale de gendarmerie de la Foire. Les diligences effectuées au niveau de l'Itecom montrent que Monsieur Oumar Ndiaye n'a jamais fréquenté cet établissement ; le diplôme en question est inexistant.

Par conséquent, les trois diplômes précités produits par messieurs Badara Gadiaga, Oumar Ndiaye et Ismaïla Diatta sont des faux présumés.

Poursuites judiciaires contre trois employés du Cices

La Cour demande au garde des Sceaux, ministre de la Justice d'ouvrir une information judiciaire contre MM. Ismaïla Diatta, Badara Gadiaga et Oumar Ndiaye pour dépôt de diplômes présumés faux et au directeur général d'engager une procédure pour faux et usage de faux contre MM. Ismaïla Diatta, Badara Gadiaga et Oumar Ndiaye pour le dépôt de documents officiels présumés faux.

Gestion budgétaire

Des manquements notés au ministère de l'Industrie

La Cour des comptes, dans son rapport 2017, constate des manquements dans la gestion du budget du Ministère de l'industrie et des mines (Mim) où elle a été contrôlée la Direction de l'Administration générale et de l'équipement (Dage) au titre des gestions de 2011 à 2015. Amadou Bamba Diop, économiste-planificateur, était le Dage du Mim durant la période sous revue. La juridiction constate en effet que «la gestion budgétaire est marquée par un manque de traçabilité des opérations budgétaires et des anomalies dans la prise des actes de nomination des administrateurs de crédits».

La Cour des comptes note l'absence de communication à la Cour des «documents budgétaires pouvant renseigner sur les dotations de crédits au titre de la période sous revue (...), à l'exception de ceux relatifs aux années 2014 et 2015». Et ces contrôleurs de préciser : «Les documents concernant les exercices 2011 à 2013 restent introuvables, en violation de la réglementation en vigueur qui

exige la conservation des archives administratives pour une période d'au moins dix ans.»

Constatant une «organisation sans fondement juridique» de la Dage, la Cour fait aussi état de «recrutement de chauffeurs sans rapport avec les besoins du service». Ainsi, la juridiction souligne que les ressources du Fonds de développement géologique et minier doivent «servir son objet au lieu d'être utilisées dans le recrutement de chauffeurs contractuels» qui sont au nombre de 9.

Par ailleurs, la Cour a relevé qu'au Mim, «la gestion du personnel est assurée par deux agents, le chef du personnel et le gestionnaire du Fdgm» : le chef du personnel s'occupant de ceux de la Fonction publique et le gestionnaire du Fdgm, les contractuels. Cette tâche, au regard des contrôleurs, doit revenir au chef du personnel.

La Cour des comptes relève aussi «l'urgence d'un décret sur l'organisation (administrative) du ministère», puisqu'elle avait constaté que le ministre de l'Industrie et des mines «a pris

par arrêté plusieurs actes de délégation de ses compétences d'administrateur de crédits à des agents relevant de son autorité, notamment ses directeurs».

Le document de la Cour des comptes fait aussi mention, à propos des marchés publics du Mim, de «rapports trimestriels et annuels non commentés» alors que pour le Dage de ce ministère, soulignent les contrôleurs, «il n'est mentionné nulle part dans le Code des marchés publics que les rapports trimestriels comme annuels doivent faire l'objet de commentaires».

«Le cumul incompatible des fonctions de membre de commission et de personne responsable des marchés» tout comme «un manque de rationalité dans la gestion de la commande publique contraire au Code des marchés» et des «marchés passés en violation du Code des marchés publics» demeurent, entre autres, des manquements relevés par la Cour des comptes lors du contrôle de la Dage du ministère de l'Industrie et des mines.



Projets immobiliers des Mamelles et des Almadies

La Cour des comptes rectifie la Cdc



Les projets de standing entrepris par la Caisse des dépôts et consignations (Cdc) sis aux Mamelles et aux Almadies n'ont pas échappé à la loupe des contrôleurs de la Cour des comptes. La juridiction, qui évoque dans son rapport 2017 cette question, fait état de «deux voire trois programmes de type social» que compterait cette structure de l'Etat «si les montants investis dans les projets de standing aux Mamelles et aux Almadies étaient utilisés pour financer ou réaliser des logements sociaux sis à Bambilor». La juridiction d'avertir : «L'immobilisation par la Cdc d'un patrimoine foncier de plus de 30 milliards F Cfa pendant presque 5 ans est sans aucune retombée.»

A propos des projets immobiliers des Mamelles, la Cour des comptes relève qu'«aucun immeuble n'a encore émergé sur le site, jusqu'en 2017» ; d'où son rappel : «Le protocole d'accord signé le 16 novembre 2017 entre la Cdc et Serc Sa prévoit la rétrocession par Serc du bien immobilier objet du Tf 1505/Nga à la Cdc.»

A la Cdc qui a sollicité, à l'époque, «une exonération des droits et taxes exigibles sur cette opération», les magistrats de la Cour des comptes recommandent au président de la Commission de surveillance et au directeur général de la Cdc de «se limiter au financement des logements sociaux, confor-

mément aux dispositions de la loi n° 2006-03 de janvier 2006, de s'assurer de l'existence des crédits nécessaires au financement des dépenses d'investissement, de respecter la réglementation fiscale d'acquisition immobilière relativement au paiement des droits d'enregistrement». Il est aussi demandé au président de la Commission de surveillance et au directeur général de la Cdc «de veiller au dénouement des programmes immobiliers des Mamelles tout en préservant les intérêts de la Cdc dans la Serc».

Notant que la multiplication des joint-ventures pour les programmes immobiliers n'est pas de nature à garantir une utilisation optimale des ressources, la Cour des comptes constate «le retard dans le dénouement du programme immobilier des Mamelles avec la Cgi du fait de blocages liés, d'une part, à la refacturation de certains travaux engagés par Vacap à la Cgi sans autorisation du Conseil d'administration et, d'autre part, à l'établissement d'un permis de construire au nom de Vacap en lieu et place de la Cgi». Aussi a-t-il été recommandé au Dg de la Cdc de «s'assurer du bon dénouement du projet immobilier des Mamelles et de mettre un terme à la création injustifiée des joint-ventures», mais également de «revoir les conditions de sa participation dans le capital de Cgi et son fonds immobilier».







PROMO BONUS*
Du 1^{er} au 5 février
20%
à partir de 5000 FCFA

*Promo non valable dans les voies de péage


Autoroute de l'Avenir

Infoline : 33 859 16 85

Rechargez chez nos partenaires

















CMJN

www.lequotidien.sn

MOTS FLÉCHÉS

PROBLÈME N° 4451

COMPLÈTEMENT À SEC	PLATE-FORME FLOTTANTE DICTATEURS	GRAFFITI MODERNE CLUB ESPAGNOL	LA DANSE FEMME DE MON ONCLE	INSIGNE EN TISSU	ACCORDS ENTRE ÉTATS
ELLE EST FAN		9			
QUEL TRAITRE !				PREMIER NUMÉRO COURAGE	
FILA			FAUSSE, ERRONÉE	OPPOSÉ DE L'OUEST	
GRISON EN HERBE	SAVOIR-VIVRE				
		ARRIVÉ VILLES IMPORTANTES		INFLEXION DE VOIX	
5					
EN DÉBUT DE MOT	REJOINDRE QUELQU'UN	COMITÉ D'ENTREPRISE	RELIEF TERRESTRE		
				ANTILOPE D'AFRIQUE	TRANSFORMÉS EN GLAÇONS
VRAI CHAMPION		RIEN QU'À TOI	EFFETS COMIQUES		
DO DÉMODÉ		CAVALIER		4	
		RESPECT DES CONVENANCES CRI DE DOULEUR			8
CANAPÉ			LE PALPITANT	À CET ENDROIT CODE TÉLÉGRAPHIQUE	2
COULEUR CHOCOLAT					
		RAGER À L'INTÉRIEUR DE			1
SANS DIFFICULTÉ			DOCTEUR, EN ABRÉGÉ	FUT AUDACIEUX UTILISE	
ÉCLAT					
					7
DÉSIGNÉ		ÉTAT DE MOSCOU			
AÎNÉ OU CADET					6
			INCONTES-TABLES		
					3

HOROSCOPE DU JOUR



BELIÉR
(21 mars - 19 avril)
Ce samedi 23 avril, vous serez plus souple dans vos rapports avec les autres, ils seront davantage enclins à vous écouter. Votre humeur paisible vous permettra d'envisager l'avenir de façon constructive et réaliste à long terme. Vous changez de cap et passez à l'assaut ! Toutes les démarches officielles sont à l'ordre du jour, elles avanceront.



TAUREAU
(20 avril - 20 mai)
Vous ne manquerez pas d'être très actif aujourd'hui, veillez bien à rester collé aux réalités jusqu'au bout de vos actions malgré tout. Pas la peine de vous faire un nœud à l'estomac. Vous gérez parfaitement vos projets, aujourd'hui et sans peine. Évitez les sports extrêmes, l'agitation et les débats houleux inutiles ! La tranquillité vous sera bénéfique en cette journée!



GÉMEAUX
(21 mai - 21 juin)
Vos collaborateurs sont agités, nerveux, en grand mouvement... Votre sang-froid leur sera très utile ! Cette journée est parfaite pour prendre une grande décision : achat, vente, La chance est au rendez-vous. Cette journée vous sera faste pour exprimer le mûrissement intérieur qui s'est fait en vous. C'est le moment de parler davantage à vos proches.



CANCER
(22 juin - 22 juillet)
Votre confiance en vous reprend le dessus sur vos doutes, votre vision de la vie s'optimise sans perdre en réalisme. Tempérez vos critiques, vous risquez de heurter des règles bien établies, par votre nervosité qui vous pousse sur la défensive. Vous pouvez intimider votre entourage sans vous en rendre compte, restez disponible aux idées nouvelles.



LION
(23 juillet - 22 août)
Votre besoin de stabilité familiale vous donne du souci, mais une bonne part de subjectivité vous empêche d'analyser les choses. Trop de rigueur vous rend intransigeant et peut dégrader des liens utiles pour votre avenir financier. Vous continuez sur la lancée de vos projets. Suivez votre élan de la veille, vos horizons s'élargissent positivement.



VIERGE
(23 août - 22 septembre)
Ce samedi 23 avril, l'attachement à votre passé vous freine dans vos projets. Faites le point et parlez en cartes sur table ! Votre confiance vous permet de trouver votre vraie place, quitte à remettre en question votre position pour en changer. N'hésitez pas à affirmer vos valeurs, cela ne vous oblige pas à vous mettre en demande, faites cette différence.



BALANCE
(23 septembre - 22 octobre)
Une solution salutaire à un souci important s'ouvrira spontanément à vous. Vous aurez une chance insolente ce samedi 23 avril. Vous serez plus généreux, ouvert aux désirs de votre entourage. Ce qui pourra se faire sans dégâts majeurs dans votre budget. Les nouveaux contacts que vous pourrez nouer aujourd'hui porteront leurs fruits par la suite, ouvrez-vous.



SCORPION
(23 octobre - 22 novembre)
Vous mettrez à profit votre sens des détails positivement. Vos supérieurs apprécieront vos initiatives. Vous aurez l'énergie de faire de gros efforts, vous mériterez l'estime et la reconnaissance à laquelle vous aspirez. Votre chaleur affective vous permet de trouver votre vraie place, quitte à remettre en question votre position pour en changer.



SAGITTAIRE
(23 novembre - 21 décembre)
Les enseignements de personnes plus chevronnées vous seront profitables. Soyez modeste, vous pouvez encore vous parfaire. Vous allez avoir davantage envie d'échanges sereins que de vous consacrer à des questions purement matérielles. Les astres accentuent votre tolérance afin d'adoucir les angles de votre vie affective. Votre sens des valeurs se trouve en harmonie avec la réalité de vos relations. Une grande décision est en vue.



CAPRICORNE
(22 décembre - 20 janvier)
Vous parviendrez avec difficulté ce samedi 23 avril, à convaincre vos amis. N'insistez pas trop lourdement ! Voici une journée très enrichissante sur le plan financier et des transactions en particulier. Qui peuvent vous apporter un nouvel essor très bénéfique. Vos relations sociales seront très fructueuses aujourd'hui. Penchez-vous sur vos projets, n'hésitez pas !



VERSEAU
(21 janvier - 18 février)
Les influx de Vénus vous aident à mettre de l'ordre dans vos affaires administratives. C'est un gros souci de moins. Restez mesuré dans vos dépenses ce jour, tout particulièrement. Vous ne pouvez pas toujours suivre uniquement vos pulsions d'achat. L'ambiance est légère et fluide, vous vous sentez plus libre de profiter de la vie, suivez vos élans !



POISSONS
(19 février - 20 mars)
Votre désintéressement fera merveille pour tasser les conflits ce samedi 23 avril... Qui a dit que vous étiez de mauvaise humeur ? Vous serez prêt à lancer les changements que vous avez médités, vous évaluez avec justesse la situation. Des changements qui sont indispensables deviennent clairement évidents... Voici une belle occasion d'évolution !

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT 1. Coup tordu. 2. Supprime les nœuds. Vers Metz. 3. Briguer. A beaucoup d'espace pour travailler. 4. Tournoi. Déclin. 5. Ont goûté au pavés de 68. Sereins. 6. Orientation. Fait le marché. Réunion. 7. Insurgés. Pas ailleurs. 8. Ville du Portugal. Circule dans le circuit de Paul Ricard. 9. Arbre. Versant. 10. Pays.

VERTICALEMENT 1. Pas vraiment gentiment. 2. Non ressentie. 3. Enroules. Met la pression. 4. Saint à puces. Remorquer. 5. On y enseigne. Rougit la peau. 6. Début de tsunami. Étoffe. Sort avec un chou. 7. Robert. Jeune. 8. Sont mis en conserve. Mot en croix. 9. sorti. Alliage. 10. Décorateur.

RELIGIONS

Samedi 7 - Dimanche 8 «Rajab» (Arabe) 1441 de l'Hégire

MUSULMANE

Suba :06 H27
Tisbaar :14 H 15
Takusaan : 16H 45
Tîmis : 19 H 17
Gueew : 20 H 17

CATHOLIQUE

Cathédrale : 07H00
18H30
Martyrs : 06H30
18H30
Saint-Joseph : 18H30

SOLUTION N° 4450

C	U	A	G	G					
T	H	S	A	U	R	I	S	E	R
T	E	T	U	I	E	T	A	L	E
O	R	R	E	P	L	A	C	E	R
C	A	P	R	I	N	C	E	R	
O	H	E	P	E	E	A	A		
E	R	E	S	C	R	E	D	I	T
T	R	E	S	S	E	T	E	L	E
M	I	D	E	E	L	A			
C	O	U	P	L	E	T	P	E	U
P	E	R	O	R	E	R	E	R	G
B	I	S	E	S	R	E	C	I	F
N	S	I	N	C	I	T	E		
P	I	C	F	L	E	U	R	I	R
O	N	O	E	L	E	M	U		
E	N	N	I	S	U	S	E		

SOLUTION N° 4450

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	A	D	R	O	U	I	L	L	E
2	O	B	I	E	R	S	A	I		
3	L	A	R	V	E	N	I	E	T	
4	O	S	E	E	J	E	T	E	R	
5	N	O	S	T	A	R	S	A		
6	T	U	C	E	D	E	P	C		
7	A	R	R	O	S	E	P	E	T	
8	I	D	E	S	T	M	A	R	I	
9	R	I	V	E	V	E	R	S	O	
10	E	R	U	C	T	A	T	I	O	N

PROBLÈME N° 4451

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Le Quotidien

GRUPE AVENIR COMMUNICATION s.a
Société éditrice
Administrateur Général
Madiambal DIAGNE
269, Cité Djily Mbaye près du Cimetière
BP : 25221 - Dakar / Fann
Tel : +221 77 199 40 40
Site web : www.lequotidien.sn
E-mail : lequotidien@lequotidien.sn
Service Commercial
Tel : 77 524 79 18
Email : servicecom@lequotidien.sn
Tirage 25 000 exemplaires
Le Quotidien est membre du réseau MEDIAF

Directeur de la publication
Mohamed GUEYE

Coordonnateur de la rédaction
Mamadou T. DIATTA

Rédaction centrale

Woury DIALLO - Hyacinthe DIANDY
Ngoundji DIENG - Babacar Gueye DJOP - Dialigué FAYE - Justin GOMIS - Malick GAYE - Diéynaba KANE - Hamath KANE - Mame Fatou KEBE - Amadou MBODJI - Bocar SAKHO - Mamadou SAKINE - Khady SONKO - Mame W. THIOUBOU

Correspondants

Alioune Badara CISS (Mbour) - El Hadji COLY (Kolda)
Djiby DEM (Matam) - Ousmane DEMBA (Sédhiou) - Ibrahima DIABAKHATÉ (Kédougou) - Abdoulaye FALL (Tambacounda)
Abdoulaye KAMARA (Vélingara) - Ibou MANE (Ziguinchor)
Alioune Badara NDIAYE (Rufisque)
Cheikh NDIONGUE (Saint-Louis) - Dioumacor NDOING (Fatick)
Ndéye Fatou NIANG (Thiès) - Badè SECK (Linguère)

Photos : Abdou Cisse

Impression : Africome - Distribution : Le Quotidien

THIES Licenciement à la Sephos

30 pères de famille ensevelis dans les phosphates de Lam-Lam

La tension est toujours palpable à Tivaouane. Après les Industries chimiques du Sénégal (Ics) et les populations de Tobène, un nouveau front s'est ouvert hier entre la Société sénégalaise des phosphates (Sephos) et ses désormais ex-travailleurs, licenciés «sans préavis, ni notification». Ces derniers comptent se battre pour être rétablis dans leurs droits.

Par Ndèye Fatou NIANG (Correspondante)

La tension entre les Industries chimiques du Sénégal (Ics) et les populations de Tobène n'est pas encore éteinte qu'un autre foyer aussi électrique risque d'embraser les relations entre la Société sénégalaise des phosphates (Sephos/Sa) et ses employés licenciés. En effet, cette entreprise spécialisée dans l'exploration, la production et la commercialisation de phosphate de chaux à

Lam-Lam, commune de Chérif Lô, a licencié ce jeudi 30 janvier 2020 une trentaine de ses employés pour motif économique. Toutes griffes dehors, les désormais ex-travailleurs de l'usine espagnole, créée en 2009, dénoncent «un licenciement abusif». Ce, d'autant qu'elle a «sacrifié 30 pères de famille embauchés, sans préavis, sans notification, avec la complicité des délégués du personnel de la boîte alors que nous travaillons dans l'entreprise minière depuis plus de 7 ans». Selon eux, «nous n'allons pas accepter cette décision sans une réaction rapide et adéquate à la hauteur du préjudice pour le respect des dispositions réglementaires, notamment celles relatives au rétablissement des droits des travailleurs». Aussi, ces ex-travailleurs de Sephos jugent la décision paradoxale d'autant que l'entreprise va bientôt se déplacer à Niakhène, une commune qui se trouve également dans le département de Tivaouane. Et selon les responsables de Sephos, une fois installée là-bas, ils vont créer 1 000 emplois dans cette localité, c'est-à-dire 500 directs et 500 autres indirects. «Comment on veut créer 1 000

emplois et en licencier une cinquantaine puisque 20 autres employés sont sur la liste d'attente», disent-ils. Ils feront noter que «l'entreprise, une fois installée à Niakhène, va créer une usine de production et de transformation de phosphate en acide phosphorique et sulfurique d'une capacité supérieure à celle des Industries chimiques du Sénégal (Ics)». En effet, l'Etat du Sénégal a octroyé à G-Phos (Sephos), dans le département de Tivaouane, un permis d'exploitation de 6 800 ha situés dans le périmètre de recherche dénommé «Niakhène 1», d'une superficie de 63 mille ha attribués par arrêté n° 12 950/Min/Dmg du 21 juin 2015. Ce, en vue de l'exploitation des phosphates de chaux du gisement de Beguel dans la commune de Ngagne Diouf. Des réserves estimées à 25 millions de tonnes, exploitables sur 30 ans. Ce qui avait d'ailleurs suscité à la fois inquiétudes et interrogations chez les populations locales d'autant que la dimension anthropologique, inexistante dans le nouveau Code minier n'est pas souvent pris en compte dans ce type de projets. Aussi, parce que plusieurs villages du



département de Tivaouane risquent de disparaître de la carte.

Pour l'heure, ces pères de famille, tous des villageois issus de Lam-Lam et environs, interpellent les autorités étatiques. Déjà, ils annoncent de porter l'affaire devant les juridictions parce que nous sommes dans un pays de droit. «Nous allons constituer un pool d'avocats parce que nous sommes convaincus que l'argument brandi par la Sephos est totalement faux. Ces licenciements sont basés sur d'autres raisons qui ne sont pas celles économiques», dénoncent-ils. La preuve, indiquent-ils, «l'entreprise qui appartient à un Espagnole, en collaboration avec des partenaires sénégalais,

a construit un hôtel 4 étoiles à Thiès». Mieux, «elle continue de vendre du phosphate aux Ics, à Nma Sanders et un peu partout au Sénégal, en Espagne». Pour simplement dire, «les responsables de Sephos ont choisi délibérément de vendre leurs bateaux pour créer cette tension financière au sein de l'entreprise afin de licencier son personnel. Et son objectif final, une fois que l'Etat lui aura remis la licence au niveau de Niakhène, c'est de la vendre à ses partenaires australiennes et de partir comme l'avait fait Frank Timis avec le pétrole». Et d'appeler l'Etat à «la vigilance pour protéger nos richesses qui appartiennent à tous les Sénégalais».

nfniang@lequotidien.sn

FATICK Les travaux du pont de Foundiougne réalisés à 50%

Oumar Youm annonce la réception de l'ouvrage en mars 2021

Ce sont de très belles perspectives qui se dessinent pour le département de Foundiougne avec la réception du pont à péage et l'ouverture du port de Ndakhonga en mars 2021. En visite conjointe, le ministre Oumar Youm, en charge des Infrastructures, des transports terrestres et du désenclavement, et son collègue Alioune Ndoye, chargé des Pêches et de l'économie maritime, ont annoncé jeudi dernier ces deux bonnes nouvelles.

Par Dioumacor NDONG (Correspondant)

Le pont à péage de Foundiougne dont les travaux ont été lancés en février 2018 par le chef de l'Etat Macky Sall et exécutés aujourd'hui à hauteur de 50% sera réceptionné en mars 2021. C'est l'assurance donnée jeudi dernier par le ministre des Infrastructures, des transports terrestres et du désenclavement, au terme de la visite de chantier qu'il a effectuée sur le site. Visiblement très satisfait par ce qu'il a vu, Oumar Youm s'est vivement félicité de la qualité des travaux qui, selon lui, ont été exécutés avec «beaucoup de sérieux, d'intelligence et d'harmonie des phases».

Cette infrastructure qui va relier Ndakhonga et la ville de Foundiougne, en enjambant le bras de mer le Saloum sur un linéaire de 1 290m sur une hauteur de 28m, va ainsi désenclaver définitivement cette partie de la région de Fatick et renforcer par la même occasion l'intégration sous régionale. Considéré comme l'un des plus longs de l'Afrique de l'Ouest, ce pont est financé à hauteur de 41 milliards

600 millions par EximBank China, avec une contrepartie sénégalaise d'un montant de 255 millions 193 mille 309 F Cfa, représentant les coûts liés aux aspects environnementaux.

Profitant de cette visite, Oumar Youm a par ailleurs lancé un appel en direction des usagers de la route pour une préservation du patrimoine routier à travers le respect des normes en matière de chargement.

Auparavant, Oumar Youm, en compagnie de son collègue en charge de la Pêche et de l'économie maritime, a aussi visité le port de Ndakhonga, inauguré depuis juillet 2015 par le président de la République Macky Sall et dont les populations attendent avec impatience la mise en service. A cet effet, Alioune Ndoye a annoncé l'ouverture du port à la même date que la réception du pont, c'est-à-dire en mars 2021. Le retard noté par rapport à l'ouverture de cette infrastructure s'explique, selon le ministre, par des soucis qui étaient liés, entre autres, à la navigabilité, mais qui sont aujourd'hui dissipés.

dndong@lequotidien.sn

Kako Nabupko, économiste et auteur de «L'urgence africaine, changeons de modèle de croissance»

«La croissance africaine n'est pas créatrice d'emplois»

La croissance économique des pays africains n'est pas créatrice d'emplois, ni inclusive, selon l'économiste Kako Nabupko. L'auteur du livre «L'urgence africaine, changeons de modèle de croissance» estime aussi que cette croissance est globalement portée par les secteurs à forte intensité capitalistique.

Par Khady SONKO

La croissance économique des pays africains, malgré son dynamisme ces dix dernières années, ne crée pas d'emplois ni de richesse pour le Peuple africain. C'est la conviction de l'économiste togolais, Pr Kako Nabupko, héraut de la lutte contre le Cfa. «La croissance n'est pas créatrice d'emplois, elle n'est pas suffisamment inclusive», a analysé le doyen de la Faculté des sciences économiques à l'Université de Lomé au Togo. Il présentait hier, dans les locaux de Enda, son livre intitulé *L'urgence africaine, changeons de modèle de croissance*. Pourtant, souligne l'auteur, le continent dispose d'une croissance tout à fait acceptable. «La croissance africaine est la deuxième la plus éle-

vée au monde sur les 10 dernières années», dit-il.

Le problème réside, d'après M. Nabupko, dans l'insertion primaire au sein du commerce international qui fait qu'au final «la croissance du continent peut être forte en tendance, mais surtout volatile un peu au rythme des cours des matières premières», du fait que les pays africains ne transforment pas celles-ci.

L'autre explication de cet état de fait est, selon l'économiste, que la croissance des pays africains se fonde globalement sur les secteurs à forte intensité capitalistique, alors qu'elle n'est pas suffisamment une forte intensité de main-d'œuvre. «Ce qui fait que même si elle est élevée, elle ne crée pas suffisamment de revenus parce qu'étant souvent dans des secteurs à forte intensité capitalistique, comme le secteur minier», analyse Pr Kako Nabupko. Il donne comme exemple la Guinée Equatoriale dont le revenu national brut n'est que de 47% de son Pib. «Chaque année, plus de la moitié de la richesse créée en Guinée Equatoriale ressort du pays parce que le capital n'est pas équato-guinéen. Donc vous allez avoir une activité intense dans le pays qui va se traduire par une hausse de l'immobilier, qui va pousser les populations vers les marges des grandes villes, mais au final, cette population

ne va pas s'enrichir parce que le capital ne lui appartient pas», s'est-il désolé. Cette croissance africaine se justifie en outre par la dégradation des termes de l'échange. En fait, explique l'économiste, les prix à l'exportation ont tendance à être plus faibles que ceux à l'importation puisqu'à l'exportation, il s'agit des prix des produits primaires alors que les prix à l'importation sont des produits transformés.

Le Professeur d'économie invite à travailler encore plus sur le degré d'employabilité lié à la croissance économique dans les pays africains. Pour lui, la démographie du continent noir pourrait constituer une demande pour les produits textiles dont l'Afrique est fournisseur de matière première. «Nous n'avons toujours pas cette incitation à transformer sur place nos matières premières», a regretté l'économiste. A l'en croire, l'Afrique est le seul continent à n'avoir pas encore réalisé sa transition démographique de façon nette. «Sur les 60 dernières années, nous sommes passés de 2,8% par an de croissance démographique à 2,7%. Cette croissance démographique qui peut être un accélérateur de l'émergence africaine pourrait paradoxalement constituer un bolet si elle n'était pas bien gérée», dit-il.

ksonko@lequotidien.sn

Cri du cœur d'un syndicaliste angoissé

La relation historique qui caractérise le couple Capital-Travail nous enseigne que le combat que mène la force de Travail depuis l'aube des temps contre le Capital n'est pas une lutte à mort. Il s'agit plutôt d'un combat perpétuel pour créer et maintenir un rapport de forces équilibré qui tempère les velléités du Capital à domestiquer le Travail et socialise les rapports de travail. Ce n'est que sous un tel rapport que nous arriverons à une redistribution correcte de la production au sens large et à une protection environnementale qui passe nécessairement par le changement du système de production suicidaire actuel. Mesurant ce rapport à l'aune de la globalisation, je suis inquiet de notre réveil qui pourrait être brutal, nous autres, acteurs du mouvement syndical, surpris que nous serons, par les changements fondamentaux à grande vitesse, impulsés par l'ère de la 4^{ème} révolution industrielle dite révolution 4.0.

Cette révolution de l'économie virtuelle, marquée par le progrès technologique qui génère l'industrie virtuelle, la finance virtuelle, la robotisation du travail et sa mondialisation à outrance, milite manifestement en faveur du Capital et des excès de la finance globale, au détriment du Travail, de l'économie réelle et solidaire pour un développement intégré durable. A ces nouveaux paradigmes de l'ultra libéralisme s'associe la dérèglementation climatique, environnementale et écologique qui, à elle seule, est une réelle menace qui pèse sur la vie de la planète terre et par conséquent sur le Travail, car il n'y a pas d'emplois dans une planète morte. L'avenir du travail se pose aussi en ces termes. Nous rendons-nous compte que pour construire des buildings en un temps N fois réduit qu'il ne l'a été jusqu'à maintenant, il suffit simplement d'un ou de quelques individus et d'une machine ; de même, pour toute sorte d'opération bancaire, nous n'avons plus besoin ni de nous déplacer ni des services d'un quelconque employé ? Nous rendons-nous compte que, même la grève sous sa forme actuelle, va être très vite dépassée, plus vite qu'on ne puisse l'imaginer ? Alors, acceptons qu'à présent, plus que jamais, ni la rivalité ou l'adversité ni aucun autre détail crypto personnel qui nous diverte ou nous détourne de la reconstruction de notre unité sacrée n'ont plus de place dans la gouvernance syndicale pour l'accomplissement de notre mission de syndicaliste à l'ère de l'économie virtuelle. L'heure est à la remobilisation, au renforcement de l'unité d'action et de l'unité organique, à la réorganisation pour l'unification des lut-

tes et à la réadaptation de nos stratégies. Mieux, aujourd'hui, nous devons procéder à la remise en cause même des formes actuelles d'organisation, quand on sait que le mouvement des gilets jaunes et d'autres mouvements similaires qui émergent à travers le monde semblent ne plus se reconnaître dans le mouvement revendicatif de représentation, tels que les syndicats. Tous ces signaux prouvent qu'au fond, les travailleurs qui s'accordent toujours sur l'essentiel ne sont pas divisés, mais ce sont les organisations syndicales et leurs leaders qui le sont. Remettons-nous en cause dans le but de mieux resserrer nos rangs, de recentrer nos missions, de réadapter nos stratégies ! A mon avis, nous gagnerions à envisager, pourquoi pas, une vaste alliance au-delà de nos organisations, à créer une sorte d'entente avec les Peuples qui sont nos premiers alliés, concernés qu'ils sont par le progrès social et économique, l'équité et la justice. A coup sûr, cela nous renforcerait face aux dérives et agressions du Capital pour maintenir ce rapport de force indispensable, sans lequel l'humanité n'est pas à l'abri de «l'apocalypse».

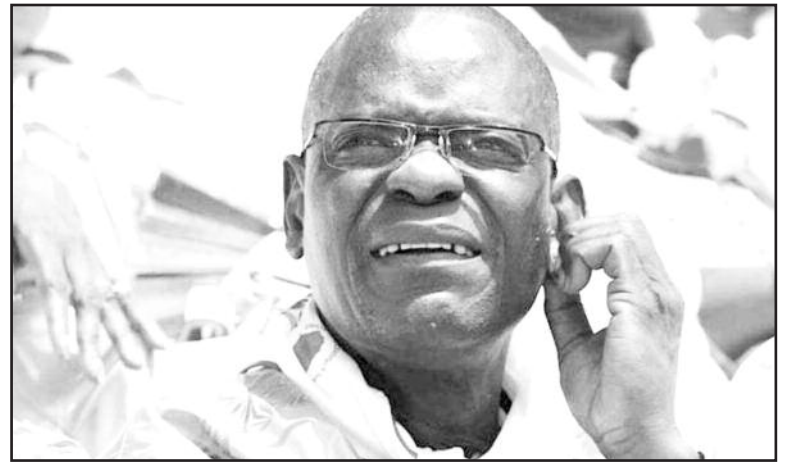
Dans l'économie globale, la définition qui confine la mission syndicale à la seule défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs est devenue trop étriquée. La conception actuelle des règles de la mondialisation basée sur les excès de la finance globale élargit de facto les missions du mouvement syndical qui inscrit désormais son action dans celle du Peuple et intègre ses préoccupations dans celles des populations. Cette redéfinition de l'action syndicale me conforte dans l'idée d'une vaste alliance des syndicats et des Peuples, de ses segments les plus organisés, pour faire face efficacement aux fléaux de la quatrième révolution industrielle. De nos jours, un nombre croissant d'individus n'a pas accès à l'emploi, le service public recule, le Capital privé multinational gagne du terrain. Les tendances à restreindre l'espace démocratique apparaissent comme une préoccupation majeure à l'échelle mondiale. L'indice des droits dans le monde en 2018, évalué par la Csi (Confédération syndicale internationale), révèle une réduction systématique de l'espace démocratique ainsi qu'une recrudescence des violations des droits tels que les libertés syndicales et la négociation collective. Malgré une croissance économique sans précédent au cours de ces dernières décennies, les salaires stagnent à l'échelle mondiale à l'inverse de la hausse de la productivité et de l'inflation galopante. Des millions de tra-

vailleurs exerçant un travail atypique ne gagnent pas suffisamment pour vivre dignement, des centaines de millions d'individus vivent dans l'extrême pauvreté. Cette extrême pauvreté génère de la violence, elle-même devient de plus en plus une sorte de violence exercée par l'accumulation opulente de richesses mal redistribuées, accaparées par une infime minorité, ne représentant qu'1% des 7,63 milliards d'individus sur terre. Ce modèle économique virtuel généré par la 4^{ème} révolution industrielle 4.0 est bien décrit par le Pr Abdoulaye Taye, enseignant chercheur, qui disait dans une contribution, je cite : «*Le modèle capitaliste libéral s'est révélé toutefois comme une technique économique de production efficace. Il s'est avéré en revanche comme une piètre technique économique de distribution. Il ne permet pas à l'écrasante majorité d'accéder à ses produits et services. Les supermarchés sont pleins de produits alimentaires, mais les ventres sont creux et grondent de faim. Les mendiants dépourvus de revenus envahissent les rues. Les magasins sont remplis d'eau et de boissons, mais les masses ont soif et ne trouvent pas d'eau potable pour se désaltérer. Les sans-domiciles dorment à côté d'appartements vides, faute de locataires solvables. On peut trouver tous les produits et les services en abondance, mais on ne peut pas se les offrir. Pour les acquérir, il faut un emploi et un salaire.*»

Le combat pour un système alternatif basé sur des valeurs humaines fortes est devenu une exigence incontournable pour faire face à tous ces défis mondiaux qui conditionnent l'avenir du travail et la stabilité sociale de l'humanité.

Manifestement, le système actuel de l'économie virtuelle est piégé. Pour éviter que le combat permanent du Travail contre le Capital ne soit un combat à mort, il nous faut un nouveau contrat social. Qui plus que l'Afrique et les syndicats africains ont intérêt à l'avènement d'un système économique juste, socialement équitable, garantissant le développement durable dans un environnement stable et sécurisé ?

Les syndicats et les Peuples doivent tirer tous les enseignements de deux phénomènes historiques : la traite des nègres et l'émigration qualifiée de clandestine. Ces deux catastrophes illustrent parfaitement l'égoïsme débordant du Capital. La traite des nègres, cette émigration forcée organisée par le Capital pour satisfaire la forte demande de main-d'œuvre générée par les premières révolutions industrielles des années



1800. A contrario, le système de l'économie virtuelle de la 4^{ème} révolution industrielle 4.0 restreint drastiquement l'utilité de la main-d'œuvre, dont il rejette honteusement l'offre qualifiée d'émigration clandestine. Dans les deux cas de figures, les Peuples, les travailleurs et leurs syndicats en ont beaucoup souffert et souffrent encore de ce pillage de nos habitants, de nos ressources et de nos richesses qui n'a que trop duré.

En cette 4^{ème} révolution industrielle, toutes les prévisions s'accordent sur le fait que le continent africain sera la future plaque tournante de l'économie mondiale, par conséquent il sera la destination favorite des grands investissements mondiaux. Le Capital s'y est déjà préparé, nous laissant en rade, car selon les statistiques de l'Oit, l'Afrique détiendrait dans un avenir proche le tiers des travailleurs du monde, favorisée qu'elle est par une population rajeunissante et une démographie croissante. Pour toutes ces raisons, le mouvement syndical en général, africain en particulier, dans son unité et dans ses alliances les plus larges possibles, doit se mettre au premier rang du combat pour un nouveau contrat social. Ce contexte mondial d'impréparation des syndicats rejaillit fortement sur le plan national où la situation est révélatrice. Depuis plus de deux décennies en effet, le mouvement syndical national sénégalais ne prend en charge que des revendications de restitution qu'il peine à faire aboutir.

En effet, le passif des accords dans les secteurs sociaux de l'éducation, de la santé et de la justice, le passif social des ex-travailleurs d'entreprises fermées ou en difficulté, les violations persistantes des droits et libertés des travailleurs, les incohérences avérées du système de rémunération des agents de la fonction publique, la mise en œuvre tardive de la fonction publique locale, la relance pénible, quasi-inexistante des entreprises en difficulté, et j'en passe... ont fini de révéler les limites des luttes désorganisées, sectaires et corporatistes, conséquences graves de l'émiettement des forces syndicales et de la désunion des syndicats de l'élite engagée et du mouvement

ouvrier regroupé dans les confédérations dites centrales. Cette situation nous interpelle tous, c'est la raison pour laquelle nous avons l'obligation d'appeler à faire cause commune, à revisiter notre histoire, celle du syndicalisme qui repose sur des fondements idéologiques et sur des valeurs d'engagement, d'unité, de solidarité, d'équité et de justice.

C'est illusoire de vouloir préserver sa seule case dans une forêt dense tout en flammes.

L'organisation des luttes syndicales pour de nouvelles conquêtes sociales et pour la défense des droits et libertés, c'est notre seule voie de salut. Le dialogue social de restitution que mène le mouvement syndical sénégalais depuis plus de deux décennies illustre parfaitement notre échec collectif. «*S'unir pour faire la différence*», ce thème du quatrième congrès ordinaire de la Csi/Afrique qui vient de se tenir à Abuja, au Nigeria, les 19, 20 et 21 novembre 2019 est venu à son heure. Les syndicats n'appellent pas à l'unité, au renforcement des forces sociales pour faire de la dictature syndicale ou pour faire barrage au progrès technique et technologique, nous n'en sommes nullement contre. Dans le domaine médical par exemple, l'IA (l'Intelligence artificielle) a permis beaucoup d'avancées dans la recherche et dans le traitement des maladies redoutables comme le cancer. Aujourd'hui, on parle de guérison possible des cancers avec cette masse d'informations jadis inimaginables que l'IA met à la disposition des spécialistes du domaine médical. Mais il manque et manquera toujours à l'IA l'intelligence sociale, indispensable à l'humanité.

Pour une quatrième révolution industrielle à visage humain, unissons-nous !

Cheikh DIOP
Secrétaire Général de la
Cnts/Fc
cheikhdiopfc@yahoo.fr
cntsfc@yahoo.fr
Tél 77 569 32 56

CHAN 2020/CAN 2021 Une technologie jamais utilisée auparavant

Le Cameroun promet une Var mieux que celle de Russie 2018

Pour le Chan 2020 et la Can 2021, le Cameroun promet du nouveau pour la Var avec une technologie jamais utilisée auparavant.

Dans d'autres circonstances, on parle généralement de dépassement de fonctions quand, après avoir rendu la copie attendue, vous êtes sur un service supplémentaire. C'est finalement vers cela que le Cameroun tend par rapport à l'organisation du Chan 2020 et de la Can 2021. Les quatre sites retenus pour le Chan du 4 au 25 avril prochain ont des infrastructures presque prêtes.

Le cahier de charges pour l'organisation de la Can en janvier - février 2021 exige six stades de compétition dont la capacité varie entre 15 mille et 40 mille places. Mais le Cameroun va offrir non seulement sept stades, mais dont la capacité du plus petit est de 20 mille places, 50 mille pour Japoma et 60 mille pour Olembé.

Au niveau de la technologie de communication, le Cameroun est en train de préparer une autre surprise. Il y aura la Var (Video assistance referee) dès le Chan prochain. Et il ne s'agira pas de la Var déjà vue, mais d'un instrument plus sophistiqué.

«Je peux l'annoncer officiellement, nous aurons la Var au Cameroun pour le Chan 2020 et la Can 2021. Nous avons fait l'effort d'avoir la meilleure technologie possible pour le Cameroun, que ce soit sur le plan des plateformes audiovisuelles, sur celui des plateformes satellitaires ou des plateformes Var. Ce que nous allons installer va au-delà du cahier de charges de la Caf. En termes d'équipements et de technologie, nous allons au-delà de ce qui a été fait à Moscou en 2018 (à l'occasion de la dernière Coupe du monde). On peut dire que c'est la référence pour le moment», a déclaré Ariel Kindengue, le directeur technique de l'entreprise Optimum.

L'information a été donnée ce 27 janvier 2020 au cours d'une réunion de la Commission communication du Cocan 2021, élargie à quelques journalistes aux expériences avérées dans la couverture des grandes compétitions internationales, et présidée par Abel Mbengue, son président, dans la salle de conférences du ministère des Sports.

L'entreprise Optimum est en charge de préparer les espaces médias pour les compétitions du Chan 2020 et de la Can 2021. C'est elle qui procède en ce moment à l'aménagement de ces espaces dans tous les sites, en mettant en place toutes les plateformes nécessaires pour faciliter le travail des médias pendant ces deux compétitions.

«Nous allons aménager tous les espaces Var pour les différentes compétitions dans les différents sites où nous aurons des Vor (Video operating room) dans chaque site et des têtes de réseau également pour les différents sites. La Vor, c'est l'espace de vie des arbit-



res pendant le match. C'est là où tout ce qui concerne la vidéo assistance se passe. C'est une salle aménagée où vous avez des arbitres Var et les assistants techniques, les opé-

rateurs vidéos pour pouvoir faciliter les prises de décisions des arbitres durant un match», précise le directeur technique d'Optimum.

Camerounweb

On accélère la cadence au stade Olembé

220 ouvriers s'activent sur le chantier

A un peu plus d'une année de la tenue de la Can 2021, le ministre camerounais des Sports a effectué une visite sur le chantier du stade Olembé, à Yaoundé. Avec sa casquette de président des Comités d'organisation du Chan 2020 et de la Can 2021 au Cameroun, Narcisse Mouelle Kombi a pu constater l'évolution des travaux. Au cours de sa visite, le ministre Narcisse Mouelle Kombi a eu des explications venant du chef de l'équipe technique sur le chantier. Emmanuel Compain a ainsi expliqué que le diagnostic de tous les travaux précédemment réalisés par Piccini est dans sa phase finale. Aujourd'hui, il y a 220 personnes qui s'activent sur le site. Et l'on annonce que le nombre de personnes va en fait tripler dès février 2020. Sur le chantier, l'entreprise Magil a entièrement repris le travail laissé par Piccini. Et les travaux progressent normalement. Afin d'assurer la livraison dans les délais du chantier, le ministre des Sports demande en effet une forte mobilisation, une pro-activité et une collaboration de tous les acteurs.

Boycott de la Can de futsal

La Caf va sanctionner lourdement l'Afrique du Sud

Pour avoir refusé de disputer la Can de futsal 2020 qui se joue à Laâyoune, l'Afrique du Sud subira de lourdes sanctions de la Caf. L'Ile Maurice risque beaucoup plus cher à cause de son retrait après un match disputé à Laâyoune.

La Confédération africaine de football (Caf) se prépare à prononcer de lourdes sanctions à l'encontre de la Fédération sud-africaine de football (Safa) qui a annoncé le refus de son équipe de participer à la Can de futsal 2020 qui se poursuit à Laâyoune jusqu'au 7 février.

Qualifiée après sa victoire sur l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud a décidé de se retirer de la compétition en raison de sa tenue sur le territoire marocain. En conséquence, informe le quotidien *Al Massae* du 31, la Caf pourrait exclure ce pays de la participation aux deux prochaines éditions de la Can de futsal, en plus du paiement d'une amende de 65 mille dollars.

Pourtant, un représentant de la Safa était bel et bien présent lors du tirage au sort du groupe



A de la compétition, groupe où se retrouvait l'Afrique du Sud avec le Maroc, la Libye et la Guinée Equatoriale.

Pretoria vient de démontrer une nouvelle fois son animosité envers le royaume, comme ce fut le cas lors du vote pour l'organisation du Mondial 2030 et le rôle joué par ce pays pour fédérer d'autres Nations contre le dossier du Maroc.

Sanctions aussi contre l'Ile Maurice

Même l'Ile Maurice, qui était présente à Laâyoune en remplacement de l'Afrique du Sud avant que cette dernière ne lui

ordonne de se retirer sous la menace de sanctions économiques, risque une plus grosse sanction, car elle s'est retirée en cours de compétition. Certainement que l'Algérie mettra les mains à ses caisses dédiées au lobbying anti-marocain pour payer les amendes à la place de ces deux pays de l'autre bout de l'Afrique, mais elle ne pourra rien contre leur suspension des prochaines Can, voire Coupes du monde.

A l'issue de cette Can, les trois sélections arrivées en tête disputeront la Coupe du monde de futsal qui se jouera du 12 septembre au 4 octobre 2020 en France.

Le360m

Retrait de l'Ile Maurice

Les joueurs très déçus



Le retrait de l'Ile Maurice de la Can de futsal 2020 ne fait pas d'heureux au sein même du «Club M». Alors qu'elle avait débuté le tournoi, l'équipe a été contrainte de quitter Laâyoune sur injonction de son gouvernement.

«Nous avons appris la décision hier (mercredi) en revenant de l'entraînement. Difficile pour le staff et les joueurs. Nous nous étions préparés pour plusieurs semaines. C'est une grande déception de ne pas pouvoir se frotter au gotha africain et de ce fait progresser dans la discipline», confie Theo Timboussaint, entraîneur de l'équipe à Afrique futsal.

L'Ile Maurice devait affronter ce jeudi la Libye en 2^{ème} rencontre de groupe. Mais le match est annulé, comme communiqué par la Caf. «Nos joueurs

sont très déçus. Ils étaient venus pour en découdre, quoi qu'il arrive. Après, ce sont des enjeux qui nous dépassent. Donc nous n'avons aucun moyen d'action», se désole Timboussaint.

Les Mauriciens qui ont quitté la Coupe d'Afrique des Nations en pleine compétition mercredi pour des raisons de politique internationale ne pourront pas rentrer au pays tant que le remboursement des dépenses liées au déplacement de la délégation, estimées à plus de Rs 3 millions, n'a pas été effectué.

En sus du problème de remboursement aux organisateurs, Maurice risque une amende de \$75 mille (environ Rs 2.7 millions) de la part de la Confédération africaine de football et sera privée des deux prochaines éditions de la Can.

JOJ 2022 Dépôt «plan stratégique de développement»

Le Cnoss presse les Fédérations

Le Comité national olympique et sportif sénégalais (Cnoss) a profité de la rencontre d'hier pour sommer les Fédérations à déposer au plus vite leur plan stratégique de développement en vue de la préparation de leurs athlètes pour les Jeux olympiques de la jeunesse «Dakar 2022».

Par Hyacinthe DIANDY

Le ministre des Sports et le Comité national olympique et sportif sénégalais (Cnoss) ont convié hier les Fédérations sportives au Terrou Bi. Une première rencontre, depuis que le Cio a confié les Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) de 2022 au Sénégal, et qui avait pour but de faire l'état des lieux à deux ans de cet évènement mondial que l'Afrique accueille pour la première fois, du 22 octobre au 09 novembre 2022.

Le fait marquant de cette rencontre, riche en réflexions et en propositions, a été l'intervention du secrétaire général du Cnoss, Seydina Diagne. Ce dernier a en effet déploré la lenteur accusée par les responsables de Fédérations

et groupements sportifs qui traînent toujours pour déposer leur «plan stratégique de développement», à moins de 1 000 jours de l'évènement.

Sur les 35 Fédérations, seules 14 ont déposé leur plan de préparation

«Notre première rencontre avec les Directeurs techniques nationaux (Dtn) date de mars 2019 dans le but de la mise en place des programmes. On s'est après réuni le 25 octobre 2019. Et normalement, c'est le 6 décembre 2019 que les Fédérations devaient faire parvenir leur plan stratégique de développement.



Mais jusqu'à présent ça traîne», déplore Seydina Diagne. Qui fait une révélation de taille : «Sur les 35 Fédérations retenues pour les Joj, seules 14 ont déposé leur plan stratégique de développement. Les 21 autres sont au ralenti alors que le délai est largement dépassé. C'est vrai que les moyens ne sont pas encore disponibles, mais encore faudrait-il qu'on ait à disposition les programmes.» Pourtant, informe le ministre Matar Ba, «au niveau international, des pays sont prêts à apporter leur assistance en matériels et en expertise».

Le Cnoss très en avance

Si au sein des Fédérations ça ne bouge pas, ce n'est pas le cas au Cnoss où l'équipe du président Diagna Ndiaye et son Comité d'organisation (Cojoj) sont très en avance par rapport à leur feuille de route. Ce que le coordonnateur du Cojoj, Ibrahima Wade, a confirmé. Avant que le président Diagna Ndiaye ne marque sa satisfaction par rapport au travail abattu jusque-là avec tour à tour des

conventions signées, entre autres, avec Paris 2024, le patronat marocain, la Chine, l'Agence française de développement (Afd) pour le financement des infrastructures. Et pour la suite, le président du Cnoss annonce l'Union africaine, l'Unesco, la Cedeao, l'Union européenne...

Côté chiffres, c'est maintenant officiel. Ils seront 4 676 athlètes (50% filles et garçons), 5 000 volontaires, 35 disciplines, 500 journalistes... Et les 3 sites : Dakar, Saly et Diambiadio ont été validés.

hdiandy@lequotidien.sn

Dénouement

Wagué prêté à Nice avec option d'achat

Hier jeudi, *Mundo Deportivo* avait senti venir l'arrivée de Moussa Wagué à Nice en annonçant que le latéral droit sénégalais n'a pas participé à la séance d'entraînement du club ce jeudi. Le quotidien catalan d'en déduire que le club *blaugrana* en a décidé ainsi pour amoindrir les risques de blessure qui compliqueraient son transfert imminent et probablement vers Nice. Finalement, ce feuilleton qui aura duré toute la deuxième partie du mercato d'hiver a pris fin hier.

En effet, longtemps courtisé par les *Aiglons*, Wagué, en provenance de Barcelone, a finalement rejoint l'Ogc Nice en prêt avec une option d'achat, selon *l'Equipe*. «A la recherche d'un arrière droit, Nice va accueillir Moussa Wagué jusqu'à la fin de la saison», écrit le site spécialisé qui confirme que le joueur de 21 ans sera prêté avec option d'achat.

L'ancien de Kas Eupen va tenter de se relancer avec les *Aiglons* sous les ordres de Patrick Vieira, coach du Gym. Pourtant, au-delà des rumeurs le liant à Valence et Leicester City, les *Hammers* de West Ham auraient tenté un coup de dernière minute avec le jeune Sénégalais, mais sans succès. Que dire de Leganes qui aurait été le choix premier des Catalans qui voulaient que leur joueur reste en *Liga* pour sa progression. Arrivé au Fc Barcelone en



2018 en provenance de Kas Eupen (Belgique), l'ancien pensionnaire de l'académie Aspire a évolué dans les sélections U17, U20 avant d'intégrer les A. En 2015, Wagué a été finaliste de la Can U20 et demi-finaliste de la Coupe du monde de la même catégorie.

Programme Ligue 1

Samedi : 16h Stade Djibril Diagne : Génération Foot-Gorée ; à 16h 30 à Amadou Barry : Jaraaf-Teungueth Fc ; à 17h à Ibrahima Boye : Ngb-Stade de Mbour ; à Lat-Dior : Cneps-As Douanes

Dimanche : 16h 30 à Caroline Faye : Mbour Pc-Dsc ; à Alassane Djigo : As Pikine-Casa Sports ; à 18h à Alboury Ndiaye : Ndiambour-Diambars.

Partenariat

Avenir football club «joue» avec Auchan

Par Amadou MBODJI

Avenir football club continue de poser des jalons. En partenariat avec le club belge de Waasland Beveren, les responsables de ce «petit club» qui a vu le jour en 2011 poursuivent leur politique d'implantation dans la sphère du football sénégalais.

Dans le cadre de sa politique de formation destinée aux jeunes, ils viennent de signer un partenariat avec le groupe Auchan, en présence de son directeur général Afrique, mais aussi de leur «Associé social», Gervais Martel, ancien président du Rc Lens. Un partenariat qui arrive à point nommé, selon le président du club. «On ne pouvait pas trouver meilleur partenaire parce qu'on a la même vision par rapport à la jeunesse. C'est un partenariat qui rentre dans notre ligne de mire», selon Saliou Fall.

Actuellement en National 2, le club ambitionne de «grandir» à l'image des centres de formation comme Génération Foot ou encore Diambars. Pour Laurent Leclerc, «dans notre politique Rse, on insiste beaucoup sur la



jeunesse et la formation. On a trouvé que c'était un beau projet qui met la jeunesse, la formation et le sport en avant. Forcément, c'est complètement impliqué avec les valeurs de Auchan et c'est pour cela que cela nous a beaucoup intéressés».

Ce partenariat fondé sur plusieurs années est basé sur «un appui financier et en termes de matériels» afin de mieux apporter leur soutien à la jeunesse sénégalaise. «On sait très bien qu'au Sénégal il faut professionnaliser, accompagner, être capable de faire les choses dans la durée. Ils sont là pour longtemps et c'est pour cela qu'on

veut les accompagner et les soutenir», dira M. Leclerc, soulignant qu'au-delà du sport, sa société s'active également dans le volet social, éducatif ou encore de la santé.

Avec l'aide de l'ancien président du Rc Lens, le club compte occuper les installations du Centre Sénégal-Japon. En attendant de disposer des 5 hectares promis par les autorités pour construire leur centre où les pensionnaires seront logés. A noter qu'Avenir football club, qui forme des jeunes âgés de 12 à 17 ans, ambitionne de rejoindre l'élite dans les 5 prochaines années.

ambodji@lequotidien.sn

NECROLOGIE La presse sportive en deuil

Décès du photographe Demba Mballo

La presse sportive sénégalaise est en deuil avec le décès de Demba Mballo, photographe et administrateur du site *sportsenegal.com*. Décès survenu hier vendredi 31 janvier 2020.

Le Quotidien présente ses sincères condoléances à la famille et parents de Mballo et à toute la famille sportive du Sénégal.

